



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



**PNUE**

Distribution: LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.30/6  
8 octobre 2010

Original: ANGLAIS

Quatorzième Réunion intergouvernementale du  
Plan d'action du Programme pour l'environnement  
des Caraïbes et Onzième Réunion des Parties  
contractantes à la Convention pour la protection et  
la mise en valeur du milieu marin dans la région des  
Caraïbes

Montego Bay, Jamaïque, du 6 au 9 octobre 2010

## **RAPPORT DE LA RÉUNION**



## ACRONYMES

AMEP.....	Sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale
BMP/SGP.....	Small Grants project for the application of Best Management Practices in Agricultural Production
CAR/RCU.....	Unité de Coordination Régionale du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (UCR/CAR)
CATHALAC.....	Centre de l'Eau pour l'Amérique Latine et les Caraïbes
CEHI.....	Caribéen Environmental Health Institute
CEP.....	Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PEC)
CIGEA.....	Centro de Informacion, Gestion y Educacion Ambiental
Cimab.....	Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas
COP.....	Conférence des Parties
CWWA.....	Caribbean Water and Wastewater Association
CETA.....	Communication, Education, Formation et Sensibilisation
EARTH.....	EARTH University
GEF.....	Fonds pour l'Environnement mondial (FEM)
GIS.....	Systèmes d'information géographique
GOOS.....	Système mondial d'observation de l'océan
GPA.....	Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (PAM)
IAEA.....	International Atomic Energy Agency
IGM.....	Réunion Intergouvernementale du Plan d'action pour la région des Caraïbes
INVEMAR.....	Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras
IOC.....	International Oceanographic Commission
ISTAC.....	Comite consultatif scientifique et technique intérimaire
IWCAM.....	Gestion intégrée des bassins versants dans les zones côtières
LBS.....	Sources et activités terrestres
MARPOL.....	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
MoU.....	Memorandum of Understanding
NGO.....	Organisation non-gouvernementale
NOAA.....	National Oceanic and Atmospheric Administration
NPA.....	Programme national d'action (PAN)
OECS.....	Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale
PAHO.....	Pan American Health Organization
RACs.....	Centre d'activité régional (CAR)

RAN.....	Réseau d'activité régional (RAR)
REMPEITC...	Regional Marine Pollution Emergency, Information and Training Centre
REPCar	Réduction des écoulements de pesticides dans la mer des Caraïbes
ROLAC.....	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC)
SEMARNAT...	Secretaría del Medio Ambiente y Recursos Naturales
SERVIR.....	Regional Meso-American Monitoring and Visualization System
SIDA.....	Swedish International Development Agency
SIDS.....	Petits Etats insulaires en développement
SPAW.....	Espèces et espaces spécialement protégés
UNEP.....	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
US EPA.....	United States Environmental Protection Agency
WCR.....	Grande région Caraïbe
WHO.....	Organisation mondiale de la sante
WTO.....	Organisation mondiale du tourisme
WW2BW.....	Initiative de l'Eau blanche a l'Eau bleue

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Annexe I: Ordre du jour

Annexe II: Décisions de la Seizième réunion des Parties contractantes du Protocole SPAW

Annexe III : Décisions de la quatorzième réunion intergouvernementale

Annexe IV: Niveau des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale 2008-2009

Annexe V: Liste des documents

Annexe VI: Liste de participants

Annexe VII: Panel sur la Diversité biologique

Annexe VIII Projet sur le Règlement intérieur et le Règlement financier du Programme pour l'Environnement des Caraïbes



## INTRODUCTION

1. La Quatorzième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Onzième Réunion des Parties contractantes à la Convention relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement marin des Caraïbes se sont tenues du 6 au 9 octobre 2010 à Montego Bay, Jamaïque.
2. Cette Réunion a été convoquée pour analyser les progrès faits par le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) durant l'exercice biennal 2008-2009 et adopter le Plan de travail du PEC pour la période 2010-2011.
3. Le secrétariat au nom des gouvernements membres du PEC et des Parties contractantes à la Convention de Cartagena, a convoqué la Réunion dans les buts suivants :
  - Évaluer les projets et activités mis en oeuvre dans le cadre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pendant la période 2008-2009;
  - Examiner les progrès effectués dans l'exécution des décisions de la Treizième réunion intergouvernementale du plan d'action du programme pour l'environnement des Caraïbes et de la Dixième réunion des Parties Contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, St John's, Antigua & Barbuda, du 9 au 12 septembre 2008;
  - Examiner et adopter les décisions de la Sixième réunion des Parties Contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, le 5 octobre 2010;
  - Examiner les recommandations et agir de façon appropriée sur le Rapport de la Cinquième réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS), Panama City, Panama, du 24 au 28 mai 2010;
  - Examiner les recommandations et agir de façon appropriée sur le Rapport de la Cinquième réunion du Comité directeur au protocole relatif à la coopération dans la lutte contre le déversement des hydrocarbures dans la région des Caraïbes, à Willemstad, Curaçao, du 11 au 12 mai 2010;
  - Examiner et adopter les Règles de Procédure et les Règles Financières pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes;
  - Examiner et adopter le Budget et le Plan d'activités pour le PEC pour la période biennale 2010-2011, y compris ceux des Centres d'activité régionale; et
  - Décider de la composition du Comité de Surveillance et du Bureau des Parties contractantes pour la période 2010-2011.

4. Les points focaux nationaux ou leurs représentants dans tous les États et territoires participant au PEC et la Commission de l'Union européenne ont été invités à cette Réunion. Des États ayant fait preuve de leur inquiétude pour la protection de l'environnement marin des Caraïbes, des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations régionales et internationales, des ONG, des donateurs et des représentants du secteur privé participant au PEC ou intéressés par ses activités, ont aussi été invités à titre d'observateurs. Des experts régionaux et internationaux ont également été invités pour faire des communications spéciales.

### Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la Réunion

5. La cérémonie d'ouverture de la réunion a lieu le mercredi 6 octobre 2010 à 9 h 15. M. Nelson Andrade Colmenares, coordonnateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes et secrétaire général de la Convention de Cartagena, et Mme Leonie Barnaby, du gouvernement jamaïcain, prononcent les discours inauguraux.
6. M. Nelson Andrade Colmenares souhaite la bienvenue à tous les délégués à la quatorzième réunion intergouvernementale. Il présente ensuite Didier Salzmann, agent responsable de la gestion des fonds de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DMPE) du PNUE, qui salue les participants et leur adresse les salutations de M. Ibrahim Thiaw, directeur de la DMPE, division du PNUE chargée de coordonner les activités du Programme pour l'environnement des Caraïbes, et de son unité de coordination régionale. Mr. Salzmann rappela la responsabilité générale du PNUE dans le contexte de la réunion IG dans l'exécution du Programme de travail réalisé par le Secrétariat de la Convention de Cartagena, conformément aux règles et régulations financières des Nations Unies. Il souhaite aux participants une réunion pleine de succès.
7. M. Nelson Andrade, coordonnateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes, remercie le gouvernement jamaïcain pour son accueil et souhaite la bienvenue aux délégués, personnalités invitées, partenaires, donateurs et partisans du Programme pour l'environnement des Caraïbes à la quatorzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et onzième Conférence des parties contractantes à la Convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes.
8. M. Andrade fait remarquer qu'il est évident que les États membres de la région des Caraïbes accordent toujours une grande importance à la Convention de Cartagena 24 ans après son entrée en vigueur, comme le montre la demande d'adhésion il y a tout juste cinq mois du gouvernement de Guyana à la Convention et à ses trois protocoles. Il souligne que les quatre pays restants qui n'ont toujours pas adhéré à la Convention ont tous commencé à promouvoir sa ratification et insiste sur la promesse du Secrétariat de continuer à collaborer

à leurs efforts. M. Andrade reconnaît l'importance du soutien accordé au protocole SPAW par les gouvernements de la région des Caraïbes. Cinq d'entre eux l'ont ratifié depuis son entrée en vigueur en 2000, portant à 14 le nombre de gouvernements adhérents. Le protocole LBS, adopté en 1999, jouit à son tour d'un nouveau dynamisme, comme le montre la demande de ratification de cinq pays ces trois dernières années : le Belize et Sainte-Lucie en janvier 2009, les États-Unis en février de la même année, Antigua-et-Barbuda en mai 2010 et Guyana en juin 2010.

9. M. Andrade note que l'un des partenariats les plus anciens du PEC a été établi avec la Jamaïque, qui organise le Programme pour l'environnement des Caraïbes depuis sa création à Kingston. Il lui exprime sa gratitude pour son soutien inconditionnel au programme depuis sa création, remercie le gouvernement jamaïcain pour son hospitalité et sa coopération et se réjouit de son appui infaillible. M. Andrade est heureux d'annoncer que le PNUE, par l'entremise du Programme pour l'environnement des Caraïbes, vient de signer un accord avec le gouvernement jamaïcain et l'Union européenne afin de devenir l'organisme d'exécution d'un projet évalué à 4,8 millions d'euros sur l'adaptation au changement climatique. Il note que le changement climatique fait partie des six domaines prioritaires du Programme des Nations unies pour l'environnement et revêt une importance toute particulière pour la région. Le programme fait partie des priorités du PEC. En tant que tel, il ne cesse de chercher des réponses aux besoins de nos États membres concernant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses manifestations.
10. M. Andrade salue et reconnaît le rôle essentiel du personnel et des institutions engagés dans les programmes de nos centres d'activités régionales, du Centre régional d'information d'urgence et de formation sur la pollution marine, du Centre d'activités régionales pour le protocole SPAW, du Centre d'ingénierie et de gestion environnementale des côtes et des baies, et de l'Institut des affaires maritimes. Il souligne le caractère essentiel des activités de ces centres pour la productivité des PEC. Il reconnaît et applaudit également l'appui inestimable des pays dans lesquels ces centres sont implantés : les Antilles néerlandaises, la France, Cuba, Trinité-et-Tobago, de même que le travail des CAR. M. Andrade cite tout particulièrement nos nouveaux partenaires et leur souhaite la bienvenue, notamment l'Union européenne qui entame une collaboration avec le PEC sur un projet palpitant en Jamaïque, la Banque interaméricaine de développement, partenaire du PEC dans la mise en œuvre du Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées, et le gouvernement italien qui organise des activités de coordination régionale et de renforcement des capacités afin de soutenir le projet Caribbean Challenge.
11. M. Andrade appelle les délégués à participer activement à l'élaboration de l'ébauche des règles procédurales et financières pour la Convention de Cartagena afin de les adopter définitivement. Il demande également aux participants de se

prononcer sur les décisions et recommandations proposées lors de la sixième Conférence des Parties au protocole SPAW qui s'est déroulée le 5 octobre 2010, de la cinquième Réunion du CCSTI et de la cinquième Réunion du comité directeur du Protocole de lutte contre le déversement d'hydrocarbures en mai 2010.

12. M. Andrade souligne le rôle essentiel du tourisme dans la région et insiste sur l'importance de la biodiversité comme élément crucial de la nature prisé par les touristes, qu'il s'agisse des récifs coralliens, des mangroves ou encore les animaux qui y habitent et les entretiennent. Il ajoute que le tourisme se développe fréquemment en l'absence de normes et de lignes directrices de gestion, qui sont les garantes de la conservation de la nature et permettent aux collectivités locales de réellement bénéficier de ses retombées. Il informe également les délégués que, ce défi à l'esprit, un groupe d'experts composé des représentants éminents de l'industrie du tourisme participera à la réunion pour discuter de la pertinence économique de la biodiversité et des services éco-systémiques dans la région des Caraïbes. M. Andrade souligne l'intérêt du PEC pour la biodiversité en 2010, qui a été déclarée par l'ONU Année internationale de la biodiversité, et la nécessité de mobiliser le monde entier par suite de la disparition d'êtres vivants et de forêts, des réserves d'eau douce, de récifs coralliens et d'autres écosystèmes qui génèrent des services d'une valeur de plusieurs milliards de dollars et essentiels à la vie. Enfin, il attire l'attention des délégations sur la crise économique mondiale qui a touché la dernière période biennale, la plus grave depuis les années 30, et les grandes difficultés qu'ont rencontrées les États membres pour remplir leurs obligations financières vis-à-vis du Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes, fondation sur laquelle repose la pérennité du PEC. M. Andrade conclut en confirmant l'engagement du PEC et en réitérant que le PEC continuera de promouvoir les intérêts régionaux à l'échelle mondiale et de chercher des ressources financières et en nature au-delà de la mer des Caraïbes.
13. Puis il donne la parole à la présidente, Mme Leonie Barnaby, représentante du gouvernement de la Jamaïque, qui accueille chaleureusement tous les délégués et participants. Elle remercie M. Colmenares et souhaite à son tour la bienvenue aux délégués à la quatorzième réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et onzième Conférence des parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes.
14. Elle souligne le passage dévastateur, la semaine précédente, de la tempête tropicale qui a tué plusieurs personnes et gravement endommagé de nombreuses infrastructures. Cette tempête a également fait des ravages aux Îles Caïmans, à Cuba et aux Bahamas. La Barbade a connu quant à elle des perturbations tropicales d'une autre origine. Elle rappelle aux participants que lors de la treizième réunion intergouvernementale, le Secrétariat avait exprimé sa solidarité avec les Îles Turks-et-Caïcos, victimes à l'époque de l'ouragan



Ivan, et déploré la fréquence des phénomènes météorologiques graves dans cette région.

15. Mme Barnaby énumère plusieurs réunions internationales clés sur l'environnement prévues dans le mois à venir, comme des réunions pour une économie verte, la réunion imminente de la CCNUCC, la Conférence Rio+20 et la CdP de la Convention sur la diversité biologique (CDB) prévue ce mois-ci au Japon. Elle évoque notamment le travail de la Jamaïque qui s'apprête à soumettre à la CdP de la CDB une proposition préliminaire approfondie et félicite le Secrétariat pour son initiative, la formation d'un groupe d'experts en biodiversité pour cette réunion intergouvernementale.
16. Mme Barnaby rappelle le plan d'action international de 2010 en matière d'environnement, qui comprend, entre autres dossiers importants, des négociations sur la question du mercure. Elle insiste en outre sur le besoin croissant pour les États membres de la région de travailler main dans la main de même que sur la pertinence du PEC comme coordonnateur régional.
17. Elle souligne le succès du projet pilote de la Jamaïque dans le cadre de la GIBVZC et manifeste son enthousiasme vis-à-vis des futures propositions sur les activités commanditées par le PEC en Jamaïque, notamment une proposition d'aménagement des bassins versants, un projet pilote lié à la proposition de créer un fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CReW), un projet pilote REPCaR, un projet de l'Union européenne sur l'adaptation au changement climatique que M. Andrade Colmenares a mentionné dans son discours inaugural et le plan directeur du FEM, destiné à renforcer les programmes d'action nationaux, conformément aux efforts de la Jamaïque pour ratifier le protocole SPAW.
18. Mme Barnaby applaudit l'énergie et l'assiduité du personnel de la CAR-UCR dont la campagne pour l'entrée en vigueur du protocole LBS a eu d'excellents résultats : en effet, il ne manque plus qu'un pays pour qu'il soit effectif. La Jamaïque espère être l'heureuse élue à annoncer prochainement la bonne nouvelle : le cabinet finalise actuellement la ratification du protocole et le Conseil parlementaire étudie le règlement sur les eaux usées pour approbation.
19. Mme Barnaby conclut son discours en souhaitant aux participants une réunion productive et réussie de même qu'un peu de temps pour profiter de l'hospitalité jamaïcaine.
20. M. Colmenares remercie Mme Barnaby pour les excellentes nouvelles concernant l'imminence de la ratification du protocole LBS par le gouvernement jamaïcain, de même que pour le soutien et l'aide apportés à ladite ratification.
21. Mlle Leonie Barnaby, du gouvernement jamaïcain, déclare la réunion officiellement ouverte à 9 h 40.

## Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la Réunion

### (a) Règlement intérieur

22. Les délégués approuvent l'application mutatis mutandis des règles de procédure du Conseil d'administration du PNUE, telles qu'elles sont indiquées dans le document UNEP/GC/3/Rev.3.

### (b) Election du Bureau

23. L'assemblée désigne parmi les participants un président, trois vice-présidents et un rapporteur. Ces membres formeront le Bureau des Parties contractantes jusqu'à la quinzième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et douzième Conférence des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes. Le président du Bureau dirigera également le Comité de surveillance.
24. L'assemblée élit parmi les experts présents les membres du Bureau suivants :
  - Présidente : Leonie Barnaby (Jamaïque)
  - Premier vice-présidente : María Guzmán Ortiz (Costa Rica)
  - Deuxième vice-président : Anthony Headley (Barbados)
  - Troisième vice-présidente : Ydalia Acevedo (República dominicana)
  - Rapporteur: Laverne Walker (St. Lucia)

### (c) Organisation des travaux

25. Les langues de travail de la réunion sont l'anglais, le français et l'espagnol. Le Secrétariat fournit des services d'interprétation simultanée dans ces langues au cours des séances plénières. Les documents de travail de la réunion sont disponibles dans toutes les langues de travail. Les délégués adoptent un horaire de travail permettant de respecter l'ordre du jour et d'autres dispositions de nature procédurale ou organisationnelle jugées nécessaires.

## Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

26. Les parties sont invitées à adopter l'ordre du jour de la réunion fourni dans le document UNEP (DEPI)/CAR IG.30/1.
27. La déléguée du Mexique remercie les hôtes jamaïcains ainsi que le Secrétariat d'offrir aux participants un lieu de réunion aussi agréable. Elle demande d'inscrire la discussion sur l'élection du groupe de travail intersessionnel à l'ordre du jour, puisqu'il s'agit d'un point différent du rapport du groupe de travail sur les règles procédurales et financières du PEC. M. Colmenares répond que la question sera traitée de manière spécifique à ce même point de l'ordre du jour lors de la

présentation du rapport par le président pendant la prise de décisions de la treizième réunion intergouvernementale.

28. Après avoir remercié à son tour le Secrétariat de son hospitalité et exprimé son appréciation du lieu de réunion, le délégué français déplore les coûts d'hébergement élevés à l'hôtel, auxquels il attribue l'absence de plusieurs délégués. Il suggère qu'en contexte de crise économique il vaudrait mieux opter à l'avenir pour un endroit certes confortable et propice au travail, mais également abordable pour les délégués. Il mentionne aussi le téléchargement excessivement lent des principaux documents de travail, lentement qui nuit à un examen préalable desdits documents et qui pourrait compromettre l'adoption éclairée de certains points du programme.
29. Il propose d'inscrire à l'ordre du jour, avant le septième point, la présentation des principales initiatives régionales mises en œuvre au cours des prochaines années, notamment le Caribbean Challenge et le projet du FEM sur les espèces envahissantes, et suggère d'annexer au procès-verbal de la réunion un document à ce sujet. Il souhaite que le coordonnateur du Caribbean Challenge approfondisse l'articulation entre cette initiative – qui demande le soutien financier de la France – et le réseau d'aires marines protégées du Protocole SPAW. Il demande ensuite à connaître les résultats de la cinquième reconstitution des ressources du FEM, afin que le Secrétariat de la Convention de Cartagena puisse axer ses activités sur les priorités dévoilées lors de la récente réunion du FEM. Le délégué de la France propose enfin sa participation à l'organisation de ces discussions subséquentes.
30. M. Colmenares confirme le dévoilement de plus amples renseignements sur le Caribbean Challenge et le projet du FEM sur les espèces envahissantes lors de la présentation du plan de travail du Protocole SPAW et la possibilité d'approfondir ces questions au moment où ce point sera abordé à l'ordre du jour. Il explique que Kristin McLaughlin, du PNUE-DGEF, présente à la réunion, pourra présenter la cinquième reconstitution des ressources du FEM. Après avoir pris note des remarques du délégué français concernant les coûts d'hébergement à l'hôtel pour les réunions subséquentes, il reconnaît que le Secrétariat n'a pas été en mesure de livrer les documents de travail à temps et précise qu'il tentera de remédier à la situation à l'avenir.
31. Une fois ces modifications apportées, l'ordre du jour est adopté et annexé au procès-verbal de la réunion (voir annexe I).

#### **Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Comité de Surveillance et Président du Bureau des Parties contractantes**

32. Président sortant du Comité de surveillance et du Bureau des parties contractantes, M. Lionel Michael d'Antigua-et-Barbuda présente son rapport pour la période biennale 2008-2009. Il

salue d'abord le travail du coordonnateur, Nelson Andrade-Colmenares, et des équipes du Secrétariat, des centres d'activités régionales et des unités de gestion de projets du FEM.

33. Il souligne le succès des projets mis sur pied par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la hausse du nombre de signataires de la Convention de Cartagena et de ses protocoles, sans oublier les défis à venir qui devront être abordés de front pour garantir la viabilité financière du Programme pour l'environnement des Caraïbes. M. Michael invite le Secrétariat à poursuivre ses activités déterminantes sur les plans de la coordination et de la création d'un contexte favorable à la synergie entre les projets mis en œuvre dans la région des Caraïbes.
34. Il prend acte de la récente ratification de la Convention par le gouvernement du Guyana et de la ratification du protocole LBS par son propre gouvernement, et presse les autres gouvernements d'emboîter le pas aussitôt que possible, ce qui pourrait ainsi accroître les possibilités de financement d'initiatives de prévention de la pollution.
35. En ce qui a trait à la viabilité financière, il prend acte de la demande soutenue d'élaboration et de mise en œuvre de nouveaux projets adressée par les Parties contractantes au Secrétariat, malgré leur manque de ressources humaines et financières. Quant à l'examen du plan de travail et du budget pour la période biennale 2010-2011, il propose d'établir des objectifs et un ordre de priorité réalistes et de porter une attention particulière aux projets qui auront le plus de retombées et présenteront le plus d'avantages tant à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale.
36. Pour conclure, M. Michael encourage les Parties à maintenir le niveau de leur contribution au Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes. Il souligne par ailleurs l'importance de mettre en valeur le travail du Secrétariat et sa capacité à réaliser de grands projets, d'une part, et, d'autre part, la nécessité de manifester son appui politique par la ratification de la Convention et de ses protocoles.
37. Il remercie tous les délégués de leur soutien et souhaite à la nouvelle présidente, Mme Leonie Barnaby, du gouvernement jamaïcain, beaucoup de succès dans la réalisation de son mandat.

#### **Point 5 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2008-2009)**

38. La Présidente invite le Secrétariat à présenter le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du plan de travail 2008-09 du Programme pour l'Environnement des Caraïbes tel que décrit dans le document UNEP (DEPI)/CAR IG.30/INF.4, qui inclus les réponses aux

décisions de la treizième conférence intergouvernementale ainsi que du neuvième meeting des parties contractantes (9-12 Septembre, St. John, Antigua-Barbuda, 2008).

39. Mr. Andrade a rappelé l'adhésion de Guyana à la Convention de Carthagène ainsi qu'à ses protocoles ainsi que les adhésions d'Antigua et Barbuda, Sainte-Lucie, et des Etats Unies d'Amérique au protocole LBS. Il a également rappelé l'adhésion de Belize au Protocole LBS ainsi qu'au protocole SPAW alors que Costa Rica et les Bahamas ont engagé les mêmes démarches.
40. Le Coordinateur a également présenté les principaux défis auxquels le Secrétariat a été confronté pendant l'exercice 2008-09 faisant notamment référence au manque de ressources humaines, aux ressources financières limitées et autres plus larges défis institutionnels notamment liés aux changements de points focaux. Malgré ces défis, le Coordinateur a informé l'assistance que le Secrétariat a toutefois été capable de saisir plusieurs opportunités dans le but de développer une meilleure appropriation par les pays afin d'améliorer le niveau d'intégration et de coordination au sein de la région.
41. Pour ce qui concerne les réalisations, le Coordinateur a mentionné que le Secrétariat a travaillé sur l'identification et l'accès à des nouvelles sources de financement dans le but de non seulement fournir un plus grand support aux projets, mais également de conduire un plus grand nombre d'initiatives de renforcement de capacités au sein des Parties. Il a rappelé qu'un total de 55 réunions et séminaires avaient été conduit pendant la période biennale 2008-09 permettant d'atteindre 1,500 participants. Il a également fait mention de l'apport de Mme Tess Cieus en charge de la Communication, Education, Formation et Eveille (CETA) par le développement d'un matériel promotionnel et éducatif, un engagement des médias et des interactions avec les secteurs publics et privés. Le besoin d'amélioration dans ce domaine a été souligné lors de la treizième Réunion intergouvernementale.
42. Dans le cadre des partenariats stratégiques, le Coordinateur a rappelé à l'audience que le Secrétariat avait été mandaté par le PNUE pour travailler avec les secteurs publics et privés. Cela s'est traduit par la mise en œuvre du projet REPCar par exemple. A ce titre, le Coordinateur a exprimé ses remerciements aux gouvernements de l'Espagne et de l'Italie, Parties non contractantes, pour leurs contributions exceptionnelles en reconnaissance du travail important fourni par le Secrétariat. Il donna par la suite d'autres exemples d'engagement du Secrétariat avec des partenaires clés comme des organisations internationales, des secrétariats de conventions, des gouvernements de la Grande Caraïbe, des organisations régionales, des organisations non gouvernementales et des organes intergouvernementaux.
43. Parmi les recommandations présentées par le Coordinateur à l'assemblée pour considération figurent, une augmentation des contributions des Parties contractantes au budget du Secrétariat, l'approbation à titre exceptionnel d'une troisième année budgétaire pour 2012, l'adoption du format de rapport tel que présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.30/4 REV ainsi que l'établissement des procédures pour les futures révisions du rapport technique 33 tel que présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.4 « Version révisée du rapport technique CEP 33 Pollution provenant d'activités d'origine terrestre dans la Grande Caraïbe. Contribution des polluants d'origine domestique et industrielle dans les bassins versants ».
44. Le Coordonnateur a invité les Officiers de programme du Secrétariat faire un rapport sur le progrès de leurs programmes respectives : AMEP, SPAW et CETA.
45. L'administrateur du programme AMEP présente les principales réalisations du sous-programme pour la période biennale 2008-2009, telles qu'elles sont décrites dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.32/4.
46. M. Corbin commence sa présentation en déclarant croire fermement que les pays ratifieront bientôt le protocole LBS, marquant ainsi son entrée en vigueur. Il en profite pour établir les objectifs et cibles du sous-programme AMEP, rappelant les recommandations de la quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire sur le protocole LBS, les décisions de la treizième Réunion intergouvernementale, ainsi que les mesures prises par suite de ces recommandations et décisions pendant la période biennale. Après une brève présentation des activités menées dans le cadre des divers projets du FEM, par les centres d'activités régionales (RAC) et de leurs résultats aux fins de coordination générale du programme, M. Corbin présente d'autres projets et activités réalisés dans les domaines particuliers suivants : suivi et évaluation, gestion des eaux usées, gestion des bassins versants, gestion des déchets solides, programmes d'action nationaux, adaptation au changement climatique et planification de la lutte contre les déversements.
47. M. Corbin présente les excuses du directeur du CAR CIMAB, M. Antonio Villasol, et du directeur de l'IMA de Trinité-et-Tobago, qui n'ont pu être présents en raison d'engagements nationaux, et propose de présenter en leur nom les activités menées pour appliquer le protocole LBS pendant la période biennale 2008-2009.
48. M. Corbin souligne la production et l'impression de l'Atlas AMEP 2007-2009 sur les activités, la formation et le renforcement des capacités en matière de systèmes d'information géographique (SIG). Il fait également état de l'achèvement du « Réseau du savoir pourquoi », plus particulièrement du volet sur la surveillance des zones côtières comportant l'évaluation de la qualité de l'eau de certaines régions sensibles sélectionnées. Parmi les réalisations du projet soulevées par M. Corbin, notons le renforcement des capacités d'analyse des laboratoires des CAR/LBS et l'élaboration de lignes directrices sur les indicateurs de qualité de l'eau pour les programmes de surveillance.

49. Il remercie les Parties et les centres de liaison de leur contribution à la mise à jour de la version préliminaire du rapport technique PEC no 33 et mentionne que cette ébauche est disponible en anglais et en espagnol pour examen par les pays membres.
50. M. Corbin salue Tess Cieux, administratrice du programme CETA, et ses efforts de sensibilisation au Secrétariat et au sous-programme de l'AMEP. Il s'agit là d'une précieuse initiative abordée lors de la treizième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action pour la région des Caraïbes.
51. M. Corbin fait également référence aux projets REPCar et IWCAM du FEM et précise que les deux ont suscité des critiques externes favorables, conformément aux exigences du FEM. Compte tenu de leur succès, il soulève la possibilité de s'en servir comme projets modèles et potentiellement comme cadre pour les projets REPCar II et IWCAM II du FEM. À cet égard, il encourage les Parties intéressées à s'adresser directement aux deux directeurs de projet.
52. M. Corbin fait état des importants efforts déployés pour que les centres de liaison LBS prennent part aux projets du FEM ainsi qu'aux diverses activités pilotes nationales. Il réitère son invitation auprès des centres de liaison pour qu'ils demeurent actifs au sein du programme.
53. Il témoigne sa reconnaissance aux gouvernements qui contribuent toujours au Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes, avant que le président remercie à son tour l'administrateur du programme AMEP et le coordinateur du Secrétariat de leurs exposés détaillés et complets et donne la parole aux participants.
54. Le représentant du gouvernement de la Barbade profite d'abord de l'occasion pour remercier le Secrétariat de son hospitalité et du choix de l'emplacement, puis félicite le coordonnateur du Secrétariat et l'administrateur du programme AMEP pour la qualité et l'exhaustivité de leurs présentations. Il applaudit le travail de grande qualité accompli par le Secrétariat pendant la période biennale et le soutien offert au gouvernement de la Barbade pour faciliter les séances de consultation publique sur le protocole LBS. Il affirme qu'il continuera d'encourager son gouvernement à appuyer le Protocole LBS et précise qu'il y aura accès une fois que le cabinet l'aura ratifié. Il invite les Parties à régler leurs arriérés pour que le Secrétariat puisse compter sur le Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes et ainsi offrir un rendement optimal. Il propose que les membres ayant des arriérés contribuent au financement de l'embauche de personnel supplémentaire pour que le Secrétariat continue d'accomplir un travail de qualité. Il souligne aussi l'importance capitale du Fonds régional caribéen pour la gestion des eaux usées, compte tenu des répercussions des eaux usées sur la région, principalement sur la qualité de l'eau et le tourisme. Il souhaite connaître les conclusions du projet de restauration des zones humides mené à Sainte-Lucie, dans le but d'aider le gouvernement de la Barbade à se doter de programmes de logement et de gestion des ressources marines côtières.
55. Le président remercie le délégué de la Barbade de cette proposition pratique sur la façon dont les Parties peuvent assumer une partie des frais du Secrétariat.
56. La présidente invite Mme Alessandra Vanzella-Khouri du Secrétariat à présenter « l'état de mise en œuvre du plan de travail et du budget du programme régional SPAW pour la période biennale 2008-2009 », figurant au document PNUE (DEPI) IG.29/ INF.3. Mme Vanzella-Khouri indique que le plan de travail a été élaboré par le Comité consultatif scientifique et technique (STAC) lors de sa quatrième réunion et qu'il a été approuvé à la cinquième Conférence des Parties contractantes au protocole SPAW, les deux rencontres ayant eu lieu en 2008 à la demande du Secrétariat. En plus de ces deux réunions majeures en lien avec la mise en œuvre du protocole SPAW, le Secrétariat a également convoqué la réunion portant sur les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées à inscrire au protocole, à Gosier, en Guadeloupe, le 1er juillet 2008, avec le soutien du Centre d'activités régionales (CAR) et du gouvernement français.
57. Mme Vanzella-Khouri ajoute que le programme SPAW a bénéficié d'un administrateur du programme et d'un assistant, embauchés par le Secrétariat en Jamaïque, ainsi que de personnel supplémentaire fourni par le gouvernement français en 2009 au CAR-SPAW en Guadeloupe, dont la nouvelle directrice du CAR, Mme Hélène Souan. Elle souligne l'apport technique et financier substantiel du CAR-SPAW dans plusieurs domaines programmatiques, durant la période biennale, apport qui a grandement facilité la réalisation d'activités prioritaires du plan de travail; aussi remercie-t-elle le CAR et le gouvernement français pour leur importante contribution.
58. Parmi les principaux accords conclus, elle mentionne ceux conclus avec le Gulf and Caribbean Fisheries Institute au sujet des activités du CaMPAM, de même qu'avec le CAR-SPAW et l'UNOPS à propos de la mise en œuvre du projet pilote FEM/PNUD/IOC/UNESCO sur le grand écosystème marin des Caraïbes (CLME). Elle souligne également une meilleure coordination avec un certain nombre d'organismes, dont le CABI, l'UICN Caraïbe, BirdLife International, WIDECAST, la US Marine Mammal Commission, la US NOAA et les Secrétariats des Conventions Ramsar et interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC).
59. En ce qui a trait à l'aspect du programme ciblant le renforcement des aires marines protégées, elle souligne le travail accompli en soutien aux aires marines protégées (AMP) dans plusieurs pays par l'intermédiaire du Caribbean Marine Protected Areas Management Network and Forum (CaMPAM), tel que le résume le document PNUE (DEPI) INF.5. Elle note que, par l'intermédiaire du programme « Training of Trainers » du CaMPAM, on a offert deux cours régionaux supplémentaires dans le cadre desquels 32 intervenants dans les AMP en

provenance de 14 pays des Caraïbes ont vu leurs capacités renforcées sur tous les aspects de la gestion des AMP, intervenants qui à leur tour ont reçu un financement d'amorçage pour mener des activités de formation et diffuser à l'échelle locale les leçons apprises. Elle informe également l'assemblée de la mise à jour de la base de données sur les AMP, qui couvre au moins 40 AMP de la région, et de l'augmentation des abonnés à la liste de diffusion du CaMPAM et de ses partenaires.

60. Au sujet des lignes directrices en lien avec les provisions du protocole, elle mentionne que l'élaboration des critères d'évaluation des dérogations en vertu de l'article 11.2 a été reportée à la prochaine période biennale, car le Secrétariat a accordé la priorité à la finalisation des lignes directrices relatives à l'inscription des aires protégées au protocole SPAW (adoptées à la Conférence des Parties [CdP] en août 2008) et subséquemment à la mise en œuvre du projet pilote visant à tester les lignes directrices et le nouveau modèle de présentation de rapports, activités qui ont maintenant permis la proposition par les Parties de neuf aires protégées à inscrire à la liste du protocole, comme l'indique le document PNUÉ (DEPI).IG.29/3.
61. Au sujet de la conservation des espèces menacées et en voie d'extinction, des progrès importants ont été réalisés au cours de la période biennale dans le cadre du plan d'action pour les mammifères marins (MAMP), adopté par la COP5 en 2008 puis mis en œuvre en accordant la priorité à des activités telles que les trois ateliers visant à renforcer la capacité de réponse aux échouages pour les Antilles néerlandaises, ainsi que les pays francophones et hispanophones (voir UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.4). En outre, une subvention de la US Marine Mammal Commission a été octroyée pour le recueil d'informations et le renforcement des capacités en matière d'observation touristique des baleines et pour publier la mise à jour du plan régional de protection du lamantin des Antilles. Avec l'aide de WIDECAS, le plan d'action du Panama pour la restauration des tortues marines a été publiée tandis que ceux de Trinité et de Saint-Vincent sont presque prêts. On a enfin élaboré des plans d'action supplémentaires pour la conservation des tortues marines concernant des questions comme la gestion des plages de ponte et les pratiques de suivi.
62. Parmi les autres publications d'importance sur la conservation des espèces, mentionnons un ouvrage de BirdLife International recensant d'importantes zones pour les oiseaux des Caraïbes et le premier atlas régional complet des plages de ponte des tortues marines proposé par WIDECAS.
63. Le Secrétariat mentionne par ailleurs la collaboration avec la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC) dans le cadre de la stratégie régionale et de l'atelier sur les tortues imbriquées des Caraïbes (Cancún, septembre 2009), ainsi qu'avec le CABI pour la mise en œuvre du projet du FEM concernant l'élaboration d'une stratégie d'atténuation de la menace des espèces exotiques

envahissantes dans les Caraïbes insulaires, notamment pour soutenir le volet des espèces marines envahissantes du projet et faciliter la diffusion des leçons apprises dans d'autres pays.

64. Le travail portant sur la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers s'est concentré sur la promotion de la célébration de l'Année internationale des récifs en 2008, le soutien aux nœuds d'observation des récifs coralliens d'Amérique du Sud tropicale, ainsi que la finalisation des préparatifs du projet pilote de gestion et de conservation de la biodiversité des récifs et de la pêche dans les récifs, au sein du projet régional CLME du FEM. Cela comprend la finalisation de l'entente avec l'UNOPS pour la mise en œuvre du projet pilote et le soutien des sites sélectionnés (réserve de biosphère SeaFlower, Pedro Bank et Haïti-République dominicaine), de même que l'élaboration des plans de travail à mettre en œuvre en 2010-2011.
65. Le CAR-SPAW annonce que l'équipe s'est étoffée. Quatre personnes (une directrice, deux coordonnateurs de projet et un assistant) travaillent maintenant à temps plein. Son personnel s'est également renouvelé : une nouvelle directrice est en poste depuis juillet 2009 et le reste de l'équipe est arrivée peu de temps après. Le CAR soutient le Secrétariat dans le cadre de diverses activités prescrites par le STAC et la COP. En particulier, il coordonne les groupes de travail électroniques sur les lignes directrices relatives à l'inscription des aires protégées et à la mise en œuvre du plan d'action pour la protection des mammifères marins, de même qu'il aide à la collecte de fonds et à la mise en œuvre d'activités thématiques (tortues marines, oiseaux, espèces envahissantes étrangères) avec plusieurs partenaires régionaux. En étroite collaboration avec le Secrétariat, il a participé à la préparation de la COP 6, notamment à la révision et à la traduction d'un certain nombre de documents, et contribué à la diffusion et au partage d'information par la préparation d'un bulletin, la création d'un site internet trilingue et la promotion du protocole SPAW et de la Convention de Cartagena lors de diverses réunions.
66. Le CAR a réactivé le groupe de travail sur les lignes directrices et les critères d'évaluation des aires protégées et mise en œuvre le projet pilote dans l'objectif de tester le modèle proposé de présentation de rapports sur les aires protégées à inscrire dans la liste aux termes du protocole SPAW. À la suite d'un appel à candidature auprès des points focaux SPAW, le groupe a sélectionné neuf aires protégées aux fins de participation au projet pilote. Un rapport a été préparé sur chaque aire protégée, suivant le format annoté, transmis au CAR en même temps que les commentaires des gestionnaires et des autorités compétentes au sujet de ce format. À la lumière des commentaires recueillis, le CAR-SPAW, en coordination avec le groupe de travail sur les aires protégées, a préparé une nouvelle proposition de modèle de rapport annoté et suggéré un outil permettant la préparation et la transmission des rapports en ligne. La COP 6-SPAW a adopté le format révisé et approuvé l'inscription des neuf aires protégées ayant participé au projet

pilote à la première liste d'aires protégées dans le cadre du protocole SPAW.

67. Le CAR a par ailleurs développé des activités visant la conservation des espèces menacées ou en voie de disparition, confié un nouveau mandat au groupe de travail sur le plan d'action pour les mammifères marins (MMAP), de même qu'il a coordonné les discussions sur diverses thématiques pertinentes à la mise en œuvre dudit plan d'action. Le CAR a contribué à la mise en œuvre de diverses priorités du MMAP, telles que l'organisation de trois ateliers sur les échouages, la préparation d'un atelier sur l'observation des mammifères marins et, de concert avec le Secrétariat, l'élaboration de propositions visant à faciliter la collecte de fonds. Il a en outre maintenu ou entrepris plusieurs partenariats afin de mener des activités de conservation des tortues marines et des oiseaux. Enfin, en collaboration avec le projet du FEM-CABI sur l'atténuation de la menace des espèces exotiques envahissantes dans les Caraïbes, l'ICRI et le gouvernement du Mexique, et avec le soutien de la NOAA, le CAR a pris part au projet d'élaboration d'une stratégie régionale contre le poisson-lion.
68. Les membres de la délégation des États-Unis applaudissent les activités du sous-programme du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées, et soulignent les progrès réalisés dans la conservation et la protection des espèces menacées par l'élaboration d'activités sur le terrain, telles que la mise en place d'ateliers de renforcement des capacités en réponse aux échouages de mammifères marins et le développement d'outils en soutien à la conservation des tortues marines en partenariat avec WIDECAS. Ils soulignent également l'élaboration de documents d'information en collaboration avec WIDECAS et encouragent le sous-programme du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées à consolider ses partenariats et synergies régionales avec divers organismes de même qu'à tisser de nouveaux liens. La délégation américaine en profite pour soulever les progrès réalisés par le sous-programme dans l'élaboration de projets pilotes et la mise en œuvre de lignes directrices pour la gestion des aires marines protégées.
69. La délégation américaine prend soin de souligner l'initiative en cours du gouvernement américain en matière de gestion des déchets en mer, qui vise notamment à accroître la sensibilisation et la participation du public. Cette initiative découle en partie du rapport annuel 2008 du PNUE. La délégation poursuit en mentionnant qu'elle travaille actuellement à la mise en œuvre de projets pilotes de micro-financement dans la région des Caraïbes, notamment à Grenade, au Belize, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et en Jamaïque, et elle souligne les retombées attendues de ce programme sur les aires marines protégées.
70. Les représentants des États-Unis font l'éloge de la mise en œuvre des activités du sous-programme de l'AMEP au cours de la période biennale précédente, plus particulièrement la collaboration continue avec le National Oceanic & Atmospheric

Administration (NOAA) pour l'élaboration de programmes d'action nationaux dans les pays de la région des Caraïbes. Ils témoignent leur appui à la mise sur pied du Fonds régional caribéen pour la gestion des eaux usées, certains pays ayant souligné la nécessité de trouver des formules de financement novatrices pour régler la question de la gestion des eaux usées. La délégation américaine informe les participants des possibilités d'échange d'expertise technique et de synergie dans le cadre des programmes du gouvernement américain, notamment les travaux de la US Environmental Protection Agency (EPA) sur la qualité de l'eau et les activités du nouvel accord conclu entre la NOAA et le Centre sur le changement climatique de la Communauté des Caraïbes (CCCCC) au sujet de la gestion des changements climatiques dans la région des Caraïbes.

71. Le délégué français remercie la coordinatrice du programme de sa présentation des activités du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées pour la période biennale 2008-2009 et souligne la bonne nouvelle concernant la mise en œuvre du projet pilote sur les AMP au terme de nombreuses années d'efforts. Après avoir favorablement accueilli la ratification par le gouvernement du Guyana du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées, il fait mention de deux points qui mériteront une attention particulière dans les années à venir : 1) l'importante question du rapportage; 2) les critères de dérogation au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées en vertu de l'article 11.2, points essentiels pour assurer une efficacité concrète dudit Protocole sur le terrain. Il recommande par ailleurs l'amélioration de la synergie entre les travaux de l'AMEP sur les sources de pollutions terrestres et ceux du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées sur la qualité des eaux dans le contexte de l'environnement des mammifères marins.
72. La présidente invite Mme Tess Cieux, du Secrétariat, à présenter « l'état de mise en œuvre du plan de travail et du budget du programme régional CETA pour la période biennale 2008-2009 », figurant au document UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.3. Mme Cieux rappelle que la première décision de la douzième Réunion intergouvernementale (2006) concernait l'approbation de l'élaboration d'un programme de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation, et que la douzième décision de la treizième Réunion intergouvernementale (2008) encourageait le PEC à poursuivre la préparation et la diffusion de produits d'information sur les enjeux côtiers et marins dans la région des Caraïbes.
73. Elle rappelle également les trois objectifs du programme CETA : soutenir le PEC dans la production d'information relative à la Convention de Cartagena et à ses protocoles; étendre l'accès à l'information relative aux ressources marines et côtières de la région des Caraïbes, et appuyer les campagnes de sensibilisation du public à l'environnement.

74. Pour démontrer les façons d'appuyer le PEC, elle cite le soutien aux communications lors des réunions intergouvernementales et des ateliers, la production de brochures et d'autres documents en lien avec le protocole LBS en anglais, en espagnol et en français pour rejoindre un large éventail de parties intéressées, de même que le partenariat avec le cabinet de consultants en production graphique Urban Arts pour la diffusion de messages d'intérêt public à la radio et à la télévision portant sur la biodiversité et destinés aux jeunes et au public général.
75. En guise de soutien envers les États membres, elle évoque le travail du CETA au sein du réseau CaMPAM, la restructuration du site Web du PEC, notamment l'élaboration du tout nouveau plan de projet et d'activités interactif en ligne, de même que la mise en ligne et la refonte de sites Web en lien avec le PEC pour les projets REPCar et IWCAM des CAR/FEM.
76. Elle présente le projet GEF-IWLEARN visant la mise à l'essai d'un mécanisme de réseautage au sein d'un groupement régional de projets du FEM dans la région des Caraïbes en vue de répertorier les expériences et leçons apprises en matière de développement, de mise en œuvre et de gestion de projets du FEM dans la région. Les résultats du projet sont nombreux : site Web, projet pilote de forum électronique, atelier régional d'échange d'expériences, compilation de treize études de cas et rédaction d'une brochure promotionnelle en anglais et en espagnol.
77. En ce qui concerne l'éducation et la sensibilisation du public, elle souligne le partenariat avec Panos Caribbean, de même que les ateliers et les séminaires de formation en journalisme organisés pendant la période biennale, dont un atelier sur les médias en 2008 portant sur les changements climatiques et l'environnement côtier des Caraïbes, auquel ont assisté des journalistes provenant de huit pays de la région. Mme Tess Cieux rapporte enfin des activités de visibilité et de sensibilisation, notamment les ateliers, les expositions ainsi que les entrevues radiophoniques et télévisées qui ont permis de mobiliser les médias et le grand public autour de la célébration de différentes journées dédiées à l'environnement, dont la Journée mondiale de la biodiversité, la Journée mondiale de l'environnement et l'Année internationale des récifs en 2008.
78. Le coordonateur du programme AMEP présente la mise à jour de la version préliminaire du rapport technique PEC no 33 ainsi que l'ébauche du modèle de production de rapports pour la Convention de Cartagena et ses protocoles. Il explique qu'après leur dévoilement lors de la réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) en mai 2010, ces ébauches de documents sont maintenant présentées pendant cette quatorzième Réunion intergouvernementale pour examen et approbation éventuelle.
79. M. Corbin souligne le rôle crucial joué par le CAR CIMAB dans la mise à jour du rapport technique no 33, notamment pour la compilation et l'analyse des données et la préparation du rapport final. Il passe ensuite en revue l'évolution du projet de mise à jour du RT 33, lequel a d'abord été demandé à la neuvième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action pour la région des Caraïbes et de la deuxième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) sur le protocole LBS, puis réitéré dans la foulée de l'élaboration de méthodologies lors de réunions d'experts en 2005 et 2006. Le rapport a été élaboré à partir de données recueillies directement auprès des centres de liaison nationaux et techniques du PEC, d'experts techniques œuvrant dans la gestion des sources de pollution terrestre, de centres d'activités régionales et d'instituts nationaux de réseautage. Il affirme que les observations finales au sujet de ce rapport ont été acheminées aux gouvernements du Costa Rica, de Guyana française, de la Jamaïque, des Antilles néerlandaises, du Mexique et des États-Unis, aux responsables du protocole LBS, du CAR IMA et de l'INVEMAR, aux directeurs des projets GEFIWCAM et REPCar ainsi qu'à l'OPS. Il rappelle que ce rapport est le fruit de nombreux efforts déployés à grande échelle et que bien que son élaboration ait été parsemée d'embûches, l'objectif était de compiler l'information la plus récente et la plus pertinente possible en dépit des contraintes pour parvenir à une évaluation optimale de la situation actuelle de la charge polluante dans la région des Caraïbes. M. Corbin demande ensuite à l'assemblée de considérer ce document comme un aboutissement de nombreux efforts et un guide sur la façon de réunir ce type de données pour les évaluations subséquentes compte tenu des contraintes de toutes sortes. Après avoir salué le travail du PEC et du CAR CIMAB et reconnu les efforts voués à l'élaboration du rapport, la délégation américaine propose de constituer un groupe de travail intersessionnel pour poursuivre le dialogue sur la préparation de recommandations d'interventions à l'échelle régionale à soumettre à la prochaine réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC). Elle suggère que le PEC envisage, dans le cadre du processus de production de rapports du prochain RT 33, d'inclure des mesures de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'eau ambiante exhaustives pour s'appuyer sur les travaux du Réseau du savoir pourquoi, des projets IWCAM et REPCar du FEM, de l'INVEMAR et des autres nations de la région, autant d'éléments pouvant soutenir une politique régionale commune, dotée de normes et de méthodologies communes pour l'évaluation des ressources essentielles aux prises de décisions nationales et régionales.
80. Le délégué du gouvernement français reconnaît les défis posés par la compilation du rapport et vante les résultats du RT 33. Il propose d'accorder la priorité à la ratification et à l'entrée en vigueur du protocole LBS. Il indique ensuite que les premiers résultats du RT 33 pourraient servir de référence, puisque chaque Partie contractante doit se conformer à l'article 12 du protocole la contraignant à définir ses propres annexes.
81. La délégation de la République dominicaine informe les membres de l'assemblée des progrès accomplis vers la

ratification du protocole LBS. Elle précise qu'un cadre de travail législatif propice à la ratification du protocole a été mis au point et que son pays souhaite ratifier le protocole dans un avenir rapproché.

82. Le coordonnateur du programme AMEP reconnaît les recommandations formulées pour le RT 33 et le modèle de production des rapports. Puis il demande l'adoption du modèle et explique que le format utilisé a été conçu de manière à être pratique, non pas fastidieux. Il ajoute que les commentaires recueillis lors de la cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) sur le protocole LBS et lors de la rencontre du comité de direction du CAR REIMPETC ont été incorporés dans l'ébauche en cours d'examen.
83. La délégation des États-Unis recommande que la production de rapports en lien avec la Convention de Cartagena soit effectuée sur une base biennale pour pouvoir fournir aux membres du gouvernement un calendrier réaliste. De plus, elle suggère que le modèle de présentation soit modifié de manière à faciliter l'insertion de liens à d'autres sites web dans les sections nécessitant une grande quantité de texte. Elle poursuit en mentionnant que la partie B de la deuxième section ne correspond pas au vocabulaire de la Convention et se dit prête à fournir un texte de remplacement. Qui plus est, la délégation américaine propose que les demandes de mise à jour du statut figurant à la partie B de la sixième section comprennent la Convention de Cartagena, et non pas uniquement les protocoles, comme il est stipulé dans le document actuel.
84. Après avoir secondé la proposition concernant la production de rapports biennaux, le délégué des Antilles néerlandaises endosse le modèle de présentation suggéré et encourage les autres Parties contractantes à emboîter le pas dans les plus brefs délais, précisant que la Convention a grandement besoin d'un mécanisme de production de rapports.
85. La représentante du gouvernement mexicain suggère une révision et une amélioration de la version espagnole du modèle de production de rapports pour remédier aux termes incohérents et au vocabulaire imprécis. Elle ajoute qu'il devrait y avoir moyen d'y insérer des certifications.
86. Le délégué d'Antigua-et-Barbuda endosse le modèle actuel et recommande de traiter en priorité les questions relatives aux protocoles.
87. Le représentant du gouvernement français soutient la précédente recommandation sur la fréquence de production des rapports et rappelle la nécessité de mettre en place un mécanisme de production de rapports pour renforcer la crédibilité de la Convention. Il recommande aussi que le Secrétariat cherche à mobiliser des fonds pour valider les modèles et enclenche le processus d'évaluation sur une base biennale.

88. La délégation de la Barbade endosse le modèle de production de rapports et consent, en s'appuyant sur les précédents commentaires, à approuver le document au cours de la réunion.
89. Pour conclure la discussion sur le modèle de production de rapports, la délégation des États-Unis suggère d'incorporer les modifications requises avant de présenter la version révisée du document aux membres de l'assemblée. Le délégué d'Antigua somme enfin le Secrétariat de mobiliser les fonds nécessaires pour améliorer la capacité de production de rapports des pays participants.
90. Le Secrétariat de Ramsar félicite le Secrétariat du Programme pour l'environnement des Caraïbes au sujet du plan de travail du protocole SPAW et des réalisations accomplies au cours de la période biennale. À cet égard, il considère les progrès réalisés dans la collecte de données pour l'inscription de sites et relativement à l'initiative Caribbean Challenge comme une excellente occasion de renforcer les synergies entre les deux conventions. Il rappelle que le Protocole SPAW et la Convention de Ramsar partagent le même processus qui consiste à répertorier des sites communs comme zones humides d'importance internationale ou comme zones de vie sauvage spécialement protégées. Il cite des initiatives régionales de la Convention Ramsar, comme celle des Caraïbes soutenus par les gouvernements jamaïcain et cubain et celle relative aux mangroves et aux récifs coralliens menés par les gouvernements du Mexique et de l'Équateur. Le Secrétariat de Ramsar espère renforcer et mettre en œuvre des initiatives communes dans un avenir proche grâce à ces processus.

#### **Point 6 de l'ordre du jour : Rapport du Président du groupe de travail sur le Règlement intérieur et le Règlement financier du Programme pour l'Environnement des Caraïbes**

91. La Présidente invite le Gouvernement du Mexique à présenter le rapport du groupe de travail à propos de l'élection du Secrétaire Exécutif (Annexe 1 - UNEP DEPI/CAR IG30.4 REV1). Le délégué du gouvernement du Mexique en tant que Présidente du groupe de travail intercession présente un compte rendu du travail achevé tel que décrit dans l'annexe (UNEP DEPI/CAR IG.30/4REV). Chris Corbin répond de la part du secrétariat en expliquant que l'ancien groupe de travail établi pendant la 13e réunion intergouvernementale dirigé par les États-Unis ayant achevé le travail sur le règlement intérieur ainsi que les règlements financiers lors de la dernière réunion, il ne restait plus que deux paragraphes à élucider, à savoir le texte entre parenthèse de la Règle 41 et la règle concernant l'élection du Secrétaire Exécutif. A cet effet précise-t-il un groupe de travail intersession est établi, dirigé par le Mexique. Il explique le processus engagé à la suite de la 13e réunion intergouvernementale afin de répondre à la décision 5 qui donne l'approbation à la version définitive du Règlement intérieur et des Règlements financiers à l'exception des deux paragraphes contestées : le secrétariat est prié d'incorporer les



commentaires faites pendant la réunion dans un nouveau document à circuler aux Parties, en particulier aux personnes absentes de la 13e réunion intergouvernementale. Il explique que le document rédigé avait été distribué aux pays membres et que certains pays avaient envoyé des commentaires. Le dit document avec quelques corrections de rédaction mineur est présenté lors de la réunion dans le but de décider de la marche à suivre en ce qui concerne le texte entre parenthèse.

92. La délégation des USA suggère que la réunion adopte le Règlement intérieur tel quel en mettant la Règle 41 entre parenthèse (Règle de Décision). Il explique que si le texte entre parenthèse est accepté, que le règlement de la décision, par défaut, serait par consensus. Il signale également le manque de commentaires intersession, seulement deux pays ayant répondu à la requête, ce qui laisse supposer que le document pourrait être adopté tel quel.
93. La délégation des Antilles Néerlandaises remercie les USA pour cette proposition en donnant leur accord pour adopter le Règlement intérieur et pour continuer à prendre des décisions par consensus jusqu' à nouvel ordre.
94. Le délégué de Cuba constate qu'il y a déjà eu des cas de documents adoptés avec un texte entre parenthèse, mais que cette démarche n'est pas idéale dans le cas présent, vu qu'il s'agit de la prise de décision. Afin d'obtenir des renseignements et des clarifications complémentaires, sa délégation souhaite entendre les commentaires de ceux qui choisissent de garder le document avec le texte entre parenthèse.
95. Le délégué du Mexique remercie Mr. Andrade de son travail sur la protection de la région des Caraïbes. Le délégué constate que le secrétariat fait partie des programmes de mer régionale les plus actifs, malgré des contraintes mentionnées par le Directeur Exécutif. Elle fait remarquer que le Mexique avait la position de Président dans le groupe de travail constitué à la 13e réunion intergouvernementale et qu'ils avaient mené des recherches exhaustives sur les différents accords multilatéraux gouvernant la sélection des Directeurs Exécutifs (UNEP DEPI CAR IG.30/INF4 REF 1), ce qui menait aux recommandations suivantes :
96. Rédiger une décision exprimant la volonté des parties contractantes de la Convention de Cartagena d'établir un accord avec le PNUE en cas de départ d'un Directeur Exécutif du Secrétariat, demandant au Directeur du PNUE de nommer un candidat avec les qualifications telles que définies par le Comité de Suivi. Afin d'évaluer la performance du Directeur Exécutif, Le Directeur du PNUE soumettrait pour examen un rapport d'évaluation au Comité de Suivi. Après consultation, le Comité soumettrait un rapport d'évaluation finale. Au moment du renouvellement du contrat du Directeur Exécutif, le Directeur du PNUE déciderait de la disposition du contrat, en consultation avec le Comité de Suivi. Le délégué informe la réunion qu'un document sur le processus rédigé par la Délégation du Mexique est à leur disposition.
97. Le délégué de Cuba explique que le but des réunions telles que la 14e réunion intergouvernementale est de discuter des propositions faites par les pays membres. Néanmoins, il ne comprend pas la motivation du Mexique et se demande s'il est réellement question du fonctionnement du Secrétaire Exécutif au sein du secrétariat ou bien s'il propose de faire partir le Directeur Exécutif de la Convention de son poste. D'autre part, il annonce que sa délégation n'est pas en mesure d'avoir une discussion sur ce sujet à la réunion, une telle question pouvant être discutée à une autre occasion dans le futur.
98. Le délégué du Mexique répond qu'il n'est pas question de faire partir le Directeur Exécutif, mais plutôt de répondre à une demande de la 13e réunion intergouvernementale qui charge le groupe de travail dont il est le Président à examiner le mandat des Secrétaires Exécutifs au sein des autres accords multilatéraux environnementaux. Le délégué des Antilles Néerlandaises a confirmé qu'il n'était absolument pas question de se séparer du secrétaire exécutif actuel eu égard au bon travail sous sa direction. Le délégué des Antilles Néerlandaises a précisé que l'origine des discussions datait de la réunion intergouvernementale précédente, pendant laquelle il avait été décidé de supprimer le paragraphe du Règlement intérieur traitant du remplacement du secrétaire exécutif, et de constituer un groupe de travail pour faire des recherches dans ce domaine ou arriver à un consensus posait problème. Il concluait qu'il n'était pas nécessaire de résoudre cette question dans l'immédiat, et qu'ils avaient intérêt à focaliser sur l'adoption du Règlement intérieur et sur la finalisation de la Règle 41 avec le texte entre parenthèse.
99. Le délégué de Sainte Lucie informe la réunion qu'il y avait un problème avec la traduction du texte préparé par le gouvernement du Mexique, ce qui rendait la lecture et la compréhension du document difficiles.
100. La délégation française partageant le même souci, suggère que des recherches supplémentaires soient menées et que le PNUE soit interrogé afin de déterminer la meilleure marche à suivre en cas de la vacance du poste. Elle constate également l'importance du poste de Secrétaire Exécutif pour la région et propose qu'une délégation de Parties contractantes puisse être désignée pour participer à l'évaluation des candidats pour le poste. La délégation Française fait remarquer qu'il n'y a que 2 ou 3 points contestés sur les 57 projets de règles du document, et qu'il serait souhaitable d'approuver les points non contestés quitte à laisser l'examen des autres pour une autre occasion. La délégation des USA considère qu'il y a un certain nombre de points à élucider dans le cas précis, indiquant qu'il se peut que la proposition d'engager la région dans le processus de recrutement du poste mérite réflexion et signalant leur volonté à participer aux débats sur cette question ultérieurement.
101. La Présidente rappelle à la réunion qu'il y avait un autre point à résoudre, à savoir, si le texte entre parenthèse de la Règle 41 (prise de décision) devrait être adopté. Le délégué des Antilles

- Néerlandaises préfère l'option 1a (décision par consensus) plutôt que l'option 1b (décision par super majorité). Il constate que les Parties n'ayant pas réussi à prendre une décision lors de la précédente réunion intergouvernementale il y a peu de chance que la situation change cette fois-ci. Néanmoins, sa délégation est prête à soutenir le texte entre parenthèse. Le délégué de Cuba suggère que l'option 1a soit acceptée, que l'option 1b soit supprimée, et que le document soit accepté ensuite. Par contre, la délégation d'Antigua et Barbuda et celle du Mexique favorisent l'option 1b. La délégation d'Antigua et Barbuda la considère plus substantive. Elle explique que l'option 1a demande un travail supplémentaire de rédaction, qui pourrait être fait par un petit groupe de travail qui présenterait un rapport des travaux à la réunion.
102. La délégation des USA explique le sens de leur suggestion intersession de changer le texte « sur la base annuelle » se trouvant dans la Règle 26 du Règlement intérieur par les mots « sur la base biennale » ou par toute autre phrase exprimant le sens de « tous les deux ans ». La délégation explique que le changement est demandé afin d'être consistant avec la Règle 19 sur le Règlement financier, lequel prévoit des rapports tous les deux ans et non pas tous les ans.
103. La Présidente demande à la délégation d'Antigua et Barbuda de convoquer un groupe de contact pour examiner les options et pour fournir un rapport avant la fin de la réunion. Le délégué de Cuba rappelle la nécessité d'avoir un mandat pour y apporter une résolution. Le mandat est donné par la Présidente qui encourage la délégation d'Antigua et Barbuda à trouver une formule de langage des options qui pourrait satisfaire à toutes les Parties.
104. La proposition du Mexique n'ayant pas été circulée à la réunion après les délibérations du Groupe de contact, le délégué de Cuba demande quelle soit circulée dans les trois langues de la réunion afin d'avoir clarté sur la proposition. Le secrétariat répond que le rapport existe en version anglaise, française et espagnole, et que le secrétariat mettrait des copies imprimées à la disposition des délégués. Les copies de la proposition sont distribuées avant la fin de la réunion. Il ajoute que le groupe responsable pour la rédaction d'un texte pour la décision 41 aurait besoin d'un mandat afin de pouvoir s'y mettre. Le secrétariat donne une réponse favorable aux recommandations des pays membres.
105. Le délégué des Bahamas annonce que les documents pour accéder à la Convention de Cartagena ainsi qu'au Protocole LBS ont été déposés en Colombie en date du 11 juin, et devient le neuvième pays à ratifier le Protocole LBS, le nombre requis pour que le Protocole entre en vigueur. Il y a 25 pays sur les 28 pays de la région des Caraïbes qui ont maintenant ratifié la Convention de Cartagena. Le délégué des Bahamas confirme également pouvoir vraisemblablement être en mesure de ratifier le Protocole SPAW dans un prochain futur.
106. Le Secrétariat félicite de façon officielle l'entrée des Bahamas à la Convention, en les remerciant d'avoir contribué au Fonds d'affectation spéciale.
107. Le délégué d'Antigua et Barbuda présente les résultats du groupe de travail ayant été convoqué afin d'examiner la règle 41 du Règlement intérieur. Il précise que le groupe est composé des délégués des gouvernements des USA, des Antilles Néerlandaises, de Cuba, du Mexique, de Costa Rica, et d'Antigua et Barbuda. Suite aux discussions, ils se mettent d'accord pour que les choix (a) et (b) de la Règle 41 soient reconduits à la réunion générale afin de déterminer si l'un ou l'autre des options provoquent des objections fortes de la part des autres délégués.
108. Suite à la demande, le Président propose d'enlever la parenthèse du paragraphe 41 (a) et de supprimer le 41(b).
109. Le délégué de Cuba rajoute qu'il y a aussi une révision à la rédaction du texte de la Règle 41 (a). Les délégations d'Antigua et Barbuda et des Etats-Unis vérifient cet amendement.
110. D'autre part, la délégation des USA signale au secrétariat qu'il faut obtenir l'approbation formelle de toutes les Parties dans un délai raisonnable, y compris les membres absents de la réunion, conformément à l'Article 20 concernant le consensus unanime.
111. Les délégués étant d'accord sur le point concernant le reportage biennal de la règle 26, le délégué du Mexique propose d'enlever la parenthèse de la règle 26 pour assurer un document net. Le gouvernement d'Antigua et Barbuda adhère à cette proposition.
112. Le délégué de Cuba souligne que la communication officielle traitant des parties contractantes absentes indique clairement que les règles de procédure ne permettent pas la reconduction pour continuer la discussion mais plutôt afin de parvenir à un accord. Il recommande qu'une décision soit rédigée afin de mandater le secrétariat de faire les démarches dans ce sens.
113. La délégation de la France indique que les règles de procédure ayant fait l'objet de discussion depuis un certain temps déjà, il vaudrait mieux se concentrer sur les aspects du fond plutôt que sur ceux de la forme. Il recommande d'approuver tous les articles qui ne soulèvent pas d'objection.
114. Le Gouvernement du Mexique rappelle à la réunion qu'étant donné l'approbation antérieure des règlements financiers pendant la réunion intergouvernementale précédente, que l'adoption finale devrait rester la même pour le règlement intérieur.
115. Les Antilles Néerlandaises soulignent que la demande d'approbation devrait préciser clairement au moment de l'envoi aux parties que faute de réponse ou d'objection de la part des Parties absentes, le règlement intérieur sera adopté comme convenu à la réunion. Le gouvernement de Cuba soutient cette proposition. Le délégué Mexicain ajoute à la proposition des Antilles Néerlandaises la nécessité de recevoir un accusé de

réception officielle du document. La délégation des USA soutient cette proposition en encourageant également le Secrétariat à faire le suivi auprès des Parties absentes le cas échéant et dans la mesure du possible, afin d'obtenir des approbations actuelles plutôt que des approbations tacites.

116. Le Président propose au secrétariat d'envoyer la dernière version du règlement intérieur aux cinq parties absentes afin qu'ils puissent indiquer leur approbation ou bien leur non objection, avec accusé de réception et une déclaration d'approbation dans les 60 jours. S'il n'y a aucune objection d'enregistrée, le règlement intérieur sera considéré comme approuvé.

117. La Présidente rajoute que la règle elle-même concernant le Directeur Exécutif n'est pas en cause mais plutôt la façon dont les parties de la convention devraient s'engager. Elle ajoute que le secrétariat devrait faire appel au siège du PNUÉ pour engager les parties contractantes à la Convention dans cette décision. Elle propose que le Mexique continue la consultation à travers un groupe de travail qui présenterait des informations à la prochaine réunion intergouvernementale. Le gouvernement du Mexique exprime sa volonté de continuer à examiner la question et de présenter les informations à la prochaine réunion.

118. Quant à la réponse au projet de modèle pour la préparation de rapports sur la Convention de Cartagena et ses Protocoles, la délégation des USA indique que les autres pays membres ne s'étant pas manifestés, ils soumettent leurs commentaires au secrétariat pour réviser le document.

119. En répondant au groupe de travail du rapport technique 33, la délégation USA rencontre les représentants de la Barbade, de la France et du secrétariat, lesquels se sont mis d'accord pour approuver la version existante et pour la faire circuler parmi les pays membres, afin de susciter les commentaires au plus tard dans 3 à 4 semaines. Il est suggère qu'un groupe de travail intersession soit établi pour soumettre des recommandations aux délégués de la réunion LBS STAC, afin de les transmettre par la suite à la prochaine réunion intergouvernementale, et qu'un groupe technique officiel soit formé dans le cadre de la 15e réunion intergouvernementale pour s'adresser aux articles 6 et 7 du Protocole LBS.

120. Le gouvernement du Mexique se propose d'aider à améliorer la traduction en espagnol du TR33 afin de produire un document plus compréhensible.

#### **Point 7 de l'ordre du jour : Plan de travail et Budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes, pour la période biennale 2010-2011**

121. Le Secrétariat est invité à présenter un compte rendu de ses activités financières durant l'exercice 2008-2009 et à faire état de sa situation financière au terme de cette période biennale. En l'absence d'agent administratif dûment attiré,

l'administrateur du fonds de la DMPE du PNUÉ prête main forte au Secrétariat et dirige la présentation.

122. Au cours de cette période, les dépenses globales du Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes (CTF) s'élèvent à 2,223,980 \$US, tandis que les apports en numéraire atteignent 2,385,373 \$US. Le solde de caisse de fermeture du CTF est de 2,263,339 \$US et le solde des promesses de contribution impayées totalise 1,652,079 US\$ au 31 décembre 2009.

123. Le Secrétariat présente une analyse des postes budgétaires aux Parties.

124. L'administrateur du fonds attire l'attention des participants sur la diminution des ressources financières allouées dans le cadre des contributions extrabudgétaires de la Convention de Cartagena à la conclusion de l'entente avec le donateur principal (ASDI).

125. Le rôle accru du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans les activités du Secrétariat, soit l'équivalent de 69 % de ses dépenses totales en 2009, est également porté à l'attention des Parties.

126. L'administrateur du fonds fait valoir l'importance d'établir et de maintenir un équilibre entre le programme de travail approuvé, le budget approuvé, le total des promesses et les contributions. Faute de quoi, il insiste, le Secrétariat devra adopter des méthodes nettement plus strictes à l'égard de la gestion de ses ressources, au détriment des projets qui auraient pu bénéficier d'une approche budgétaire plus proactive.

127. L'administrateur soumet ensuite le budget de l'exercice 2010-2011 aux Parties.

128. Il explique que le budget, fondé sur celui de l'exercice 2008-2009, suit un principe d'absence de croissance réelle. Par conséquent, on observe une hausse de 7,2 % des dépenses locales (taux d'inflation enregistré en Jamaïque en 2009) et de 3 % des dépenses afférentes à l'équipe internationale (analyses des coûts du PNUÉ) par rapport au budget de l'exercice biennal précédent.

129. Les budgets du CFT soumis aux Parties pour 2010 et 2011 s'élèvent respectivement à 1 831 219 \$US et à 1 762 487 \$US.

130. L'administrateur du fonds recommande l'approbation d'un budget triennal dans le but de rétablir l'équilibre entre le programme de travail approuvé dans le cadre du budget et la période allouée. Le cas échéant, il faudra convoquer une Réunion Intergouvernementale du Plan d'action pour la région des Caraïbes en 2012 pour l'approbation des budgets de l'exercice biennal 2013-2014. L'administrateur exhorte les Parties à honorer leurs promesses de contribution dans les plus brefs délais.

131. Suivant ses recommandations, l'administrateur du fonds dépose le budget 2012 du CTF totalisant 2 019 079 \$US assorti d'une analyse des dépenses par poste budgétaire.
132. À la lumière de ce budget, et sous réserve que les Parties acceptent de rétablir l'équilibre entre le budget approuvé et les contributions annoncées, le solde de caisse actuel du Fonds d'affectation spéciale pourrait fondre de 2 263 339 \$US à 1 000 000 \$US, établissant du coup la réserve officielle du CFT à ce dernier montant.
133. Finalement, l'administrateur du fonds insiste sur la nécessité d'obtenir d'abord des promesses de financement pour équilibrer le budget, puis de recevoir des contributions équivalentes dans le but de simplifier la planification et d'améliorer l'utilisation des fonds. Pour l'exercice 2010-2011, la différence entre le budget approuvé et les contributions reçues sera absorbé par la réserve. Par conséquent, les contributions des Parties demeurent inchangées en 2010 pour enregistrer une hausse de 6 % en 2011.
134. À compter de 2012, les Parties devront soit augmenter leurs promesses de contribution pour égaler le programme de travail dans le cadre du budget d'environ 2 M\$ US, soit corriger le programme de travail dans le cadre du budget à la hauteur des contributions annoncées.
135. En ce qui a trait à la première recommandation, le coordonnateur informe l'assemblée qu'il serait approprié de synchroniser le budget et le travail du Secrétariat, et demande à l'assemblée d'approuver l'addenda du budget à la prochaine réunion intergouvernementale, qui se tiendra en 2012, de manière à pouvoir approuver le budget de 2012-2013.
136. Le gouvernement de la Barbade informe l'assemblée que sa délégation ne voit aucun inconvénient à la proposition d'approuver le budget avant le début de l'année. D'autres Parties, comme les États-Unis, la France et les Antilles néerlandaises, secondent la proposition. La délégation des États-Unis mentionne toutefois qu'elle aurait des commentaires à formuler au sujet de certains chiffres du budget proposés par le Secrétariat.
137. La présidente conclut que tous les pays semblent appuyer la proposition du Secrétariat et propose qu'on l'adopte et qu'on passe à la recommandation suivante.
138. En ce qui a trait à la deuxième recommandation, le délégué de la France suggère que le budget du Secrétariat comprenne des renseignements supplémentaires sur les engagements et le volume des contributions aux CAR, puisque les CAR participent activement à la mise en œuvre du plan de travail du PEC. Il se dit déçu que les budgets des quatre CAR ne figurent pas aux documents de la réunion intergouvernementale et explique que même les contributions ne transitant pas par le PNUE devraient tout de même y figurer. La délégation des États-Unis est du même avis. Elle estime que le budget devrait comprendre les ressources financières fournies aux CAR, puisque ces derniers contribuent fortement au Secrétariat. Elle remercie également tous les membres et pays offrant leur soutien aux CAR.
139. Le coordonnateur du Secrétariat appuie la demande des Parties concernant la mention des dépenses et du financement des CAR relativement aux activités liées aux divers protocoles, puisque cela permettrait de présenter de manière plus claire et détaillée les dépenses faites à même le Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes, de même que celles faites à même les contributions exceptionnelles et les contributions versées aux CAR.
140. Le délégué de Sainte-Lucie demande si l'approbation de la deuxième recommandation implique que l'assemblée approuve également la hausse de 6 % des paiements demandée pour 2011-2012.
141. Le Secrétariat, par l'intermédiaire de l'agent responsable de la gestion des fonds, répond que l'augmentation de 6 % reflète le manque à gagner pour respecter le budget. Cette estimation se fonde sur le fait que les promesses d'apport ont graduellement augmenté dans le passé. Il clarifie également que la manière dont les Parties assument ces coûts constitue une question distincte de l'approbation du budget.
142. Le porte-parole du gouvernement des États-Unis demande qu'on modifie le mot doit aux deuxième et quatrième puces, puisque les promesses d'apport sont des contributions volontaires. Il prévient qu'il pourrait être difficile de réaliser la hausse de 6 % dans le climat économique actuel et que, puisque le PNUE a adopté un budget sans augmentation, il devrait en être ainsi pour le budget du PEC. Il encourage par ailleurs l'ensemble des Parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour verser leurs contributions.
143. Le coordonnateur du Secrétariat prend acte des demandes des Parties, indiquant qu'il se réjouit de tout le soutien témoigné par ces dernières à la suggestion de la France. Il déclare que les documents seront modifiés dans le sens des recommandations et présentés dans leur nouvelle version à la quinzième réunion intergouvernementale, accompagnés d'un tableau indiquant les contributions aux CAR. L'agent responsable de la gestion des fonds réitère l'engagement du Secrétariat à modifier la formulation du texte. Il précise que le budget proposé par le Secrétariat était un budget à croissance zéro, c.-à-d. un budget fondé sur l'inflation. Il informe les Parties que le taux d'inflation à employer pourrait faire l'objet de discussions en vue d'un consensus.
144. La délégation des États-Unis cherche à clarifier si la dernière puce signifie que les gouvernements devraient continuer à renouveler leurs contributions extraordinaires. Le Secrétariat répond que le paragraphe cherche à encourager les Parties à renouer avec ce mécanisme de financement, car il est actuellement en perte de popularité.

145. La délégation française fait remarquer qu'il est anormal de devoir se prononcer sur le budget avant de connaître toutes les activités proposées pour 2010-2011. Par exemple, le projet du CATREC figure au budget et en représente une part importante, mais le projet en lui-même n'a encore été ni discuté ni validé. Le porte-parole souligne la nécessité de discuter des possibilités régionales existantes ou futures, comme le Caribbean Challenge et le FEM, avant de prendre la décision de valider ou non le budget. Il ajoute que puisque les documents n'ont pas été transmis à l'avance de manière à permettre une consultation adéquate, l'assemblée devrait s'abstenir de valider l'augmentation de 6 %.
146. La présidente déclare qu'elle tient compte des commentaires émis par la délégation française au sujet des CAR et des activités régionales, et rappelle à l'assemblée l'importance de passer en revue l'ensemble du document plutôt que de se pencher sur les détails du budget. Elle rappelle que le représentant du FEM 5 est disponible et que, si le temps le permet, il présentera certaines possibilités de collaboration et de coordination.
147. À la lumière des commentaires entendus, la présidente conclut que l'assemblée pourrait valider les recommandations en tenant compte des commentaires et des propositions des Parties.
148. Le porte-parole du gouvernement des États-Unis encourage la poursuite de l'augmentation des contributions extrabudgétaires au Secrétariat afin que le travail de ce dernier puisse être à la mesure des besoins de la Convention et souhaite que cette façon de faire soit acceptable.
149. Les porte-parole des gouvernements du Mexique et de la Colombie appuient la demande de leur homologue français à l'effet que les documents, notamment ceux en lien avec les finances du Secrétariat, soient à l'avenir distribués suffisamment à l'avance de manière à pouvoir être passés en revue et qu'ils soient aussi plus clairs et précis. Le représentant du gouvernement colombien suggère d'offrir également les documents en espagnol.
150. Le délégué de la Jamaïque demande comment l'entrée en vigueur du protocole LBS se reflétera dans le budget et le plan de travail, notamment quant aux dépenses liées à la tenue d'une CdP. Le Secrétariat, par l'intermédiaire de l'administrateur du programme AMEP, déclare à ce propos que l'entrée en vigueur du protocole LBS devrait se traduire par des économies plutôt que par de nouvelles dépenses, puisque le financement sera accordé directement aux Parties au protocole et non pas à l'ensemble des Parties. Il ajoute qu'il est possible que se tienne une CdP d'une journée, semblable à celle convoquée au sujet du protocole SPAW, mais qu'il faudrait d'abord que les délégués en discutent afin de s'entendre sur la meilleure et la plus rentable des approches.
151. Le gestionnaire de fonds du PNUE/DEPI présente également la structure des ressources humaines du Secrétariat pour la période biennale 2010-2011. Le dénombrement du personnel du Secrétariat est présenté par source de financement, pour un total de 24 membres du personnel. Les seules modifications prévues au dénombrement du personnel du Secrétariat concernent les postes financés par les budgets du projet.
152. La présidente invite les administrateurs du programme à présenter leur plan de travail, à commencer par l'administrateur du programme AMEP, M. Christopher Corbin. Dans son préambule, ce dernier mentionne que les contributions des CAR LBS ont été jointes à leurs rapports respectifs et qu'il a pris note de la recommandation de l'assemblée d'inclure les états financiers des CAR dans le budget général du Secrétariat. Il recommande aux délégués de passer en revue les rapports des CAR affichés sur le site Web du PEC.
153. M. Corbin présente un aperçu du sous-programme de l'AMEP et renseigne sur les différentes activités et projets ainsi que sur les incidences de l'entrée en vigueur du protocole LBS sur le plan des ressources. Il indique que l'on pourra désormais accorder la priorité à la mise en œuvre du Protocole, maintenant que les Bahamas ont ratifié ce dernier. Il précise qu'on mettra l'accent, ce faisant, sur le partage des pratiques exemplaires et des leçons apprises, grâce à l'étroite collaboration du CETA, de même que sur le renforcement des capacités de mise en œuvre du Protocole dans chaque pays. Il poursuit en affirmant que les CAR joueront un rôle clé à cet égard, notamment en soutenant la mise en œuvre des accords et en contribuant à trouver de nouvelles sources de contributions et de partenariats.
154. M. Corbin indique que le Secrétariat a été désigné comme emplacement idéal pour accueillir un mécanisme d'échange d'information sur le projet GIBVZC du FEM et que le directeur dudit projet veillera à présenter les avantages du GIBVZC aux divers gouvernements de la région des Caraïbes.
155. En mentionnant le projet de fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CREW) en partenariat avec la Banque interaméricaine de développement, qui pourrait être approuvé par le PEC d'ici la semaine prochaine, il se dit confiant que le projet soit élargi dans un avenir proche pour profiter à de nouveaux pays.
156. L'administratrice du programme dans le cadre du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) présente les projets régionaux pour 2010-2011 accompagnés des commentaires exprimés à la sixième Conférence des Parties (CdP6) dudit protocole (Montego Bay, le 5 octobre 2010). Elle expose le contexte des décisions qui ont donné lieu au plan de travail, soulignant que le plan contient des descriptions détaillées des activités, notamment des budgets particuliers; le document est présenté pour approbation à la CdP6 (UNEP(DEPI)/CAR IG.29/4). L'administratrice du programme fait état de l'étroite collaboration avec le Centre d'activités régionales (CAR) lié au protocole SPAW dans la mise en œuvre de plusieurs activités et remercie le gouvernement

français d'avoir intensifié son appui au CAR, lui permettant ainsi de réaliser diverses activités durant la période biennale.

157. Les efforts de coordination se poursuivront avec diverses organisations dans la foulée des conventions, des programmes et des accords de collaboration conclus pour mener les initiatives internationales ou régionales existantes ou en émergence en appui au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées.
158. Sur le plan de l'élargissement du réseau d'aires protégées, l'administratrice précise que les principaux efforts déployés pour le renforcement des capacités des AMP par le programme « Training of Trainers » du CaMPAM, le fonds de petites subventions réservées à des mesures d'aide ciblées et la mise sur pied d'un programme de mentorat pour assurer l'aide à long terme se maintiendront. S'ajoute à cela le financement offert par le gouvernement italien en appui aux activités régionales dans le cadre de l'initiative Caribbean Challenge pour la période biennale, contribution qui renforcera grandement le déploiement d'efforts en plus d'en rehausser la qualité. L'administratrice du programme résume brièvement le contexte et les principaux éléments de l'initiative Caribbean Challenge de même que ses liens avec le SPAW et le CaMPAM. Elle précise que l'appui du SPAW à cette dernière initiative portera principalement sur le renforcement des capacités des pays en matière de gestion et de réseaux d'AMP (nationales ou transfrontalières), l'harmonisation des méthodes et des indicateurs, les échanges et le transfert de connaissances apprises et le partage de bases de données. Elle signale qu'il s'agit d'une belle occasion pour la région d'accomplir des progrès en vue de la protection des aires marines et de l'établissement de réseaux d'AMP caractérisées par la représentativité biologique.
159. Concernant le volet Lignes directrices du plan de travail, elle souligne les progrès accomplis pour répertorier les aires protégées dans le cadre du projet pilote du protocole. Elle fait aussi état des décisions prises lors de la COP6 à l'égard de la poursuite des efforts pour dresser la liste officielle des AP sous l'égide du CAR SPAW. Ces efforts comprennent la création d'une base de données hautement compatible avec celle du CaMPAM. L'élaboration de lignes directrices pour déterminer les dérogations prévues par l'article 11(2) sera traitée en priorité et, suivant les directives de la COP6, un processus sera initié pour examiner les espèces au regard des critères adoptés en 2004. À cette fin, des groupes de travail seront mis sur pied aussitôt que possible, suivant les décisions prises à la COP6 du SPAW.
160. En ce qui a trait à la conservation des espèces, elle décrit les principales activités à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'action pour les mammifères marins (PAMM), comme les suites à donner aux ateliers sur les échouages, la mise sur pied d'un atelier régional sur l'observation des baleines et des actions ciblées en appui à la mise en œuvre des plans de rétablissement des tortues de mer. Elle signale également les efforts requis et les possibilités qui se présentent pour faire

avancer la mise en œuvre du PAMM au travers d'une initiative Life Web financée par le gouvernement espagnol et indique que le Secrétariat entend poursuivre le travail à cet égard. Les travaux sur les espèces envahissantes se poursuivront grâce à la collaboration soutenue avec le CABI dans le cadre du projet régional, sous l'égide du PNUE, pour la gestion des espèces envahissantes dans les Antilles, particulièrement en ce qui a trait aux espèces envahissantes marines et à l'échange accru de connaissances dégagées par ce projet entre les pays de la région. En outre, le Secrétariat renforcera sa collaboration avec ses partenaires sur la question du contrôle du poisson-lion. Les principales activités à venir en ce qui a trait à la préservation des écosystèmes marins et côtiers comprennent celles prévues dans le projet pilote de gestion et de conservation de la biodiversité des récifs du FEM CLME. Ces efforts comprennent des actions en appui, d'une part, au renforcement des cadres de gestion et de gouvernance de la Réserve de la biosphère SeaFlower (Colombie) et du banc de Pedro (Jamaïque) et, d'autre part, à l'harmonisation de la gestion des pêcheries dans un territoire transfrontalier entre Haïti et la République dominicaine. Les efforts de coordination se poursuivront avec l'ICRI et, dans la limite des ressources disponibles, le soutien aux noeuds sous-régionaux d'observation des récifs coralliens du GCRMN sera poursuivi. L'administratrice présente le budget et annonce que le financement de toutes les activités est assuré en 2010, contrairement à celles prévues pour 2011, en particulier celles financées par la contribution du Fonds d'affectation spéciale pour les Caraïbes (CTF) dans la mise où ceci dépendra du niveau des contributions au CTF.

161. Plusieurs délégations saluent les efforts déployés par le Secrétariat pour ce programme de travail complet et équilibré accordant une égale importance aux activités de terrain et aux activités en appui au Protocole comme l'inscription des AP et les lignes directrices pour déterminer les dérogations. La délégation des États-Unis exprime sa grande satisfaction.
162. Le représentant de la France félicite le Secrétariat.
163. Vu l'heure tardive, l'administratrice du programme CETA abrège sa présentation des activités prévues en matière de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation pour la période biennale 2010-2011. Elle expose les principales visées du CETA au cours de cette période pour l'atteinte de quatre grands objectifs : se faire reconnaître par les médias, sensibiliser et informer le grand public relativement à l'environnement, mobiliser les ressources et devenir un partenaire régionale du FEM-IWLEARN.
164. Dans ses efforts de reconnaissance médiatique, le CETA entend viser des médias spécialisés, comme des chaînes de télévision hispanophones, établir des liens durables avec de grands groupes médias, comme la station de radio jamaïcaine Power 106 (qui s'apprêtait à diffuser la table ronde sur la biodiversité organisée l'après-midi même par le PEC) et, finalement, représenter la région et ses intérêts à des événements médiatiques internationaux. Pour illustrer ce

dernier point, elle donne l'exemple de l'organisation conjointe PNUE-NOAA de la 5e Conférence internationale pour la prévention de la pollution par les déchets marins qui aura lieu à Hawaï en mars 2011. Elle-même et l'administrateur du programme AMEP participent à l'organisation de cette conférence et mettront tout en œuvre pour y faire la promotion de l'immense travail accompli par la région en matière de gestion des déchets marins, comme le projet pilote de la Barbade, de Guyana et de Sainte-Lucie.

165. À titre d'exemple d'activité de sensibilisation et d'information du grand public, elle cite le concours de peinture organisé cette année pour les enfants de la Jamaïque dans le but d'accroître la sensibilisation à l'importance de protéger l'environnement marin. Grâce à son partenariat avec l'Urban Arts Institute et à la collaboration de Porto Rico, le PEC espère recevoir une bourse de la Fundación Biodiversidad d'une valeur de 25 000 € pour financer la deuxième phase de son programme de sensibilisation des médias à la biodiversité.
166. L'assemblée remercie le Secrétariat pour le plan de travail complet et pertinent proposé. La délégation des États-Unis félicite l'AMEP pour son fructueux projet IWCAM et indique qu'elle souhaite poursuivre la collaboration. Elle s'informe de la contribution que le Secrétariat entend offrir au projet d'adaptation au changement climatique en Jamaïque, financé par l'UE, indiquant au passage qu'une contribution importante soulèverait des questions. Elle exprime également son inquiétude à l'égard de la proposition du CATREC et demande des éclaircissements en ce qui a trait à la création d'un nouveau centre de recherche. La délégation française déclare qu'il faudrait accorder la priorité à l'actuel CAR-REMPEITC.
167. La délégation jamaïcaine souligne elle aussi les efforts déployés par le Secrétariat pour intégrer le changement climatique au programme de travail à l'issue de la treizième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action pour la région des Caraïbes. À l'évidence, ses délégués reconnaissent qu'ils doivent tenir compte des risques associés au changement climatique qui s'inscrivent parfaitement dans le mandat du Secrétariat. Il reste à déterminer la capacité de mise en œuvre des initiatives et la possibilité de tirer avantage des occasions de financement actuelles et ultérieures comme le Fonds spécial du FEM pour la lutte contre le changement climatique et le Fonds vert de Copenhague pour le climat. Les délégués affirment en outre que la Jamaïque a obtenu les certifications requises pour l'admissibilité de ses institutions nationales au financement offert par le Fonds d'Adaptation et entend consolider sa collaboration avec le Secrétariat.
168. En réponse à la question de la délégation des États-Unis sur le niveau de financement conjoint accordé dans le cadre de la proposition de l'UE sur les changements climatiques et à la lumière des négociations intensives actuelles, le Secrétariat signale qu'il a limité sa contribution à une somme de 180 000 \$US en espèces et en personnel sur deux ans. Le Secrétariat prend acte des inquiétudes soulevées par la proposition du CATREC et suggère par conséquent de ne pas l'intégrer au plan de travail 2010-2011; en contrepartie, cette proposition pourrait servir au renforcement du CAR-REMPEITC et au repérage des possibilités de renforcement des capacités dans la région.
169. Quant au programme SPAW, la délégation des États-Unis remercie le Centre d'activités régionales pour l'aide apportée durant la mise en œuvre des programmes du Secrétariat, notant également que ces projets profitables contribueront grandement à la conservation et à la gestion des espèces et de leurs habitats. Les Américains applaudissent également la volonté du Secrétariat d'orienter le programme de travail et le budget vers des activités de terrain. Ils constatent avec enthousiasme les efforts de concertation déployés à l'endroit de divers organismes de la région en vue de relier les différentes activités qui s'y déroulent. Ils accordent une attention particulière au lien historique qui unit le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées et le WIDECAS, un programme phare du Protocole.
170. La délégation française exprime sa satisfaction à l'égard de l'ambitieux programme de travail SPAW et souligne qu'elle accorde une grande importance à sa mise en œuvre, en ce qui concerne notamment la liste officielle des neuf aires protégées proposées. Les Français rappellent leur attachement au projet Caribbean Challenge et souhaitent que The Nature Conservancy (TNC) précise divers éléments du projet tels que la création d'un fonds régional pour les aires protégées et le mode de gestion d'un tel fonds. Ils font part à l'assemblée d'une étude menée sur la protection de la biodiversité dans la région des Caraïbes qui tient compte des corridors biologiques.
171. La délégation française annonce également, au nom de son gouvernement et des ministres des territoires d'outre-mer, la création du Sanctuaire Agoa pour les mammifères marins dans les Antilles françaises qui inclue la zone économique exclusive (ZEE) et les eaux territoriales de Saint Martin, de la Martinique et de la Guadeloupe. Ce Sanctuaire bénéficiera de l'appui des collectivités, des pêcheurs locaux, de la communauté scientifique, des spécialistes, des institutions publiques et des associations chargées de l'étude et de la protection des mammifères marins.
172. Le président applaudit la France pour cette initiative et encourage d'autres pays à créer des sanctuaires semblables à ceux envisagés.
173. Le délégué des Antilles néerlandaises félicite le Secrétariat pour ses activités récentes et celles proposées dans le programme de travail. Il en profite pour acclamer la création par le gouvernement français d'un sanctuaire pour les mammifères marins et accueille favorablement la possibilité de collaborer tant aux études qu'à la protection de ces animaux marins dans la région de Caraïbes. Il confirme que les Antilles néerlandaises travaillent à l'élaboration d'un plan de gestion pour la ZEE et d'un sanctuaire pour les mammifères marins. Il souhaite la

bienvenue au Guyana et aux Bahamas au sein de la Convention de Cartagena et les remercie de contribuer à l'entrée en vigueur du protocole LBS.

174. Le délégué des Antilles néerlandaises fait état de certaines contraintes révélées par le plan de travail de l'AMEP. À l'instar du gouvernement des États-Unis, il soutient que le projet CATREC conviendrait mieux au projet de renforcement du CAR-REMPEITC de Curaçao. Il ajoute que le CAR a accompli beaucoup de travail dans le cadre d'une initiative internationale sur l'eau de ballaste et que, malgré ses ressources limitées, on s'attend à ce qu'il poursuive ses efforts. Il indique que d'autrefois le CAR pouvait compter sur un détachement du Venezuela et de la France et demande aux autres pays de suivre leur exemple et de détacher du personnel au CAR de Curaçao pour l'aider à accomplir ses tâches.
175. Quant au plan de travail et à la planification d'un atelier sur la pollution et les mammifères marins, la délégation des Antilles néerlandaises croit qu'un atelier où il serait question de pollution et d'écoulement de pesticides, deux enjeux qui touchent les mammifères marins, pourrait donner lieu à une collaboration avec le protocole LBS. Il s'agirait d'une belle occasion de relier les deux protocoles; le cas échéant, le délégué recommande que l'atelier s'appuie sur l'expertise cumulée du projet REPCar et du rapport technique 33, qui comporte un volet sur la surveillance de la qualité de l'eau. Il indique que les mammifères marins peuvent servir d'indicateurs dans les études sur la pollution et les contaminants pour déterminer l'état de pollution d'un environnement marin.
176. En ce qui a trait au projet Grand écosystème marin des Caraïbes (CLME) et au renforcement du réseau d'AMP, le délégué annonce que les Antilles néerlandaises ont récemment fait du banc Saba une aire marine protégée où les pétroliers ne peuvent désormais plus jeter l'ancre. Les Antilles néerlandaises souhaitent, par conséquent, obtenir la collaboration d'autres aires protégées telles que le banc de Pedro (Jamaïque) et la Réserve Seaflower (Colombie), surtout en ce qui a trait à la gestion de grandes aires marines situées habituellement au large des côtes.
177. Le représentant de TNC fait valoir à l'assemblée que le Caribbean Challenge a été créé dans le cadre de la Convention sur la biodiversité (CBD), en 2004. D'ailleurs, en raison des efforts soutenus de TNC pour établir et soutenir les aires marines protégées dans plusieurs pays, cet organisme contribue au Caribbean Challenge depuis sa fondation. Parmi les principaux éléments de ce projet figurent l'expansion du réseau d'AMP à 20 % des zones de plateau de chaque pays. Le représentant de TNC souligne l'objectif commun du Caribbean Challenge et de TNC qui consiste à favoriser la gestion des aires protégées par la création d'un Fonds pour la biodiversité destiné à combler les manques de ressources, auquel les pays contribueraient à la hauteur des sommes versées par le mécanisme financier.
178. Le représentant de TNC décrit le rôle prépondérant des AMP dans la réduction de la fragilité des régions côtières et affirme que la préservation des récifs coralliens et des mangroves est essentielle à cette fin. Il rapporte que le Caribbean Challenge a été endossé à différents échelons – de la mise en œuvre du projet à l'obtention d'appuis nationaux. En outre, en dépit du rôle de chef de file du projet joué par l'organisme, il apparaît important de tisser des liens de collaboration avec divers pays désireux de participer au Caribbean Challenge; l'organisme ne voit aucun inconvénient à élargir la participation à d'autres territoires.
179. La délégation française remercie TNC pour les renseignements fournis sur le Caribbean Challenge. Le délégué ajoute que le projet devrait contribuer aux efforts déployés dans le cadre de la Convention de Cartagena et s'y harmoniser; dans ce contexte, il exprime la volonté de la France d'appuyer ce projet. Il fait valoir la nécessité pour les partenaires de l'initiative de consolider la coordination et demande à TNC et au Secrétariat de se pencher sur la question.
180. Le Secrétariat félicite la France pour l'annonce de la création d'un Sanctuaire sur les mammifères marins, précisant qu'il s'agit d'un pas de géant vers la préservation des régions côtières et des ressources marines. Il remercie les délégués qui ont salué le travail accompli par le Secrétariat durant la période biennale de même que le rôle joué dans la planification des activités du prochain exercice biennal.
181. Le secrétaire de l'IOCARIBE/UNESCO souligne que son organisme collabore de longue date avec le PEC du PNUE et que, dans le cadre de leurs plans de travail respectifs, ils seront appelés à poursuivre cette collaboration en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement fixés pour la région. Il rappelle les efforts déployés pour renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre le protocole LBS, avec l'appui de l'ASDI, de même que le projet de Grand écosystème marin des Caraïbes (CLME). Il indique que son organisme pourrait s'intéresser aux occasions de nouveaux projets et d'initiatives inédites, en particulier en ce qui a trait à adaptation au changement climatique et aux objectifs du Millénaire en lien avec la conservation de la biodiversité.
182. La présidente invite le Secrétariat à présenter les grandes lignes du plan de gestion des eaux de ballast et des activités du REMPEITC. Le Secrétariat donne donc un aperçu des progrès accomplis dans l'élaboration de cette stratégie et présente les mandats confiés au terme des précédentes réunions intergouvernementales, le rôle du CAR REMPEITC à titre d'organisme régional de coordination et les nombreux ateliers nationaux et régionaux de renforcement des capacités en lien avec la gestion des eaux de ballast. Il souligne l'importance de la stratégie régionale et de la création de groupes de travail nationaux pour contribuer à sa mise en œuvre, et invite les États membres de l'OMI qui prennent part à la Convention sur les eaux de ballast à la ratifier.



183. La délégation des États-Unis mentionne qu'elle appuie les activités de la Convention sur la gestion des eaux de ballast, et ce, même si elle ne l'a pas ratifiée, son gouvernement se disant en désaccord avec les objectifs généraux du plan d'action stratégique régional décrits en page trois (troisième puce à partir du haut) : «Promouvoir l'adhésion des États membres de l'OMI à la Convention sur la gestion des eaux de ballast et faciliter sa mise en œuvre harmonieuse au sein de la région des Caraïbes.» Le délégué suggère la reformulation suivante : « Encourager l'adhésion des États membres de l'OMI à la Convention sur la gestion des eaux de ballast et faciliter la mise en œuvre harmonieuse de politiques et de stratégies efficaces à cet égard au sein de la région des Caraïbes. » L'assemblée approuve la recommandation.

184. Le Secrétariat invite le directeur du REMPEITC à présenter les recommandations de la cinquième Réunion du comité directeur de la mise en œuvre du Protocole de lutte contre le déversement d'hydrocarbures, figurant au document PNUE(DEPI)/CAR IG.30/5, lesquelles sont adoptées par l'assemblée.

185. Le Secrétariat souligne l'important soutien des gouvernements français, américain et vénézuélien, et présente les recommandations de la cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire sur le protocole LBS, figurant au document PNUE (DEPI)/CAR WG32.4 Rev1, lesquelles sont adoptées par l'assemblée.

186. La présidente demande aux délégués de se prononcer sur les décisions de la sixième CdP liée au protocole SPAW. Le Secrétariat demande une adoption définitive des décisions par les membres de la Réunion intergouvernementale afin qu'elles soient annexées au procès-verbal de la réunion, compte tenu de leur incidence sur le plan de travail et le budget de la période biennale 2010-2011. Les membres de l'assemblée n'émettent aucune objection et les décisions sont dûment approuvées.

**Point 8 de l'ordre du jour : Groupe de discussion sur 'la Biodiversité: Ajouter de la valeur économique à la région des Caraïbes grâce aux services fournis par les écosystèmes'**

187. Le 7 octobre 2010, à l'occasion de la quatorzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la célébration de 2010 comme Année internationale de la biodiversité, le Programme pour l'environnement des Caraïbes tient une réunion d'experts sur le thème de la biodiversité, plus précisément sur l'effet de levier économique d'une offre de services écosystémiques dans la région des Caraïbes. Présidé par M. Vincent Sweeney, coordonnateur du projet régional GIBVZC dans la région des Caraïbes, le groupe d'experts est constitué d'un large éventail d'organismes du secteur privé, d'organismes non

gouvernementaux et d'institutions universitaires. Les participants à cette réunion sont Heidi Clarke, de la fondation Sandals, Roberto Iglesias-Prieto, de l'Instituto de Ciencias del Mary Limnologia, Carlos Manuel Rodriguez, de Conservation International, Jamie Sweeting, de Royal Caribbean Cruises et Kristian Teleki, de SeaWeb.

188. Les exposés des panelistes examinaient et démontraient la valeur de la biodiversité dans la Grande Région Caraïbe, considérant les services d'écosystèmes fournis, les bénéfices économiques actuels et potentiels dérivés de la réduction de la perte et de la préservation de la riche biodiversité marine et terrestre de la région. Leurs contributions plaçaient un accent particulier sur les importantes bénéfices économiques dérivés des récifs coralliens, des pêcheries, et du tourisme, et les encouragements que le paiement des services d'écosystèmes peuvent offrir dans la Grande Région Caraïbe et globalement.

189. En faisant partie des présentations du panel, l'expérience de Costa Rica a été employé pour illustrer l'approche nationale pour un programme de paiement de services environnementales, utilisant forêts et les services que ceux-ci contribuent en fournissant de l'eau et de la séquestration de carbone, et pour démontrer le succès que le pays a connu en adressant le développement durable. De la même manière, les récifs coralliens Caraïben fournissent des articles et des services d'une valeur économique nette annuelle entre US\$3.1 billion et US\$4.6 billion pour les pêcheries, le tourisme de plongé et les services de protection de zones côtières. Dans ce contexte, il a été démontré comment les récifs de Cancun ont eu un effet remarquable en absorbant de manière dramatique et en réduisant la force des vagues pendant le puissant ouragan Wilma (2005), et par suite, d'énormes endommagements des propriétés côtières ont été prévenus.

190. Dans le Caraïbe, les pêcheries génèrent plus de 500,000 emplois directs et beaucoup d'autres dans des industries associées, et génèrent US\$1.6 billion en exports. Pendant seulement les dix dernières années, les écosystèmes marins et côtiers ont fourni jusqu'à 30% de l'approvisionnement mondial de poisson. Les tendances de la pression de la pêche dans la Grande Région Caraïbe augmentent, et la prise globale décroît (ciblant des poissons de plus en plus petits), en mettant en danger cette industrie d'immense importance pour la région.

191. Le tourisme dans la Grande Région Caraïbe, comme aussi dans une échelle globale, se bénéficie beaucoup des services des écosystèmes dérivé de l'environnement, et de la biodiversité qui y est inclus. L'industrie du tourisme a une importance majeure dans la région et les entreprises du secteur privé qui participaient dans le panel, ont démontré comment ils profitent en investissant dans la conservation et la protection des écosystèmes et les services associés qui sont le cœur de leur industrie.

192. Il est très important qu'il y ait des efforts soutenus de conservation et de gestion, afin de réduire les impacts sur les

réefs coralliens et de maintenir les services des écosystèmes. Une telle assiduité représente un défi, puisque la courte durée du mandat d'un politicien au pouvoir est en contradiction avec la vigilance de longue durée qui est indispensable pour assurer la santé des récifs coralliens. En plus des efforts politiques, la résilience doit être intégrée à la gestion des récifs et l'appui donné aux communautés locales pour restituer leurs récifs.

193. Le paiement pour les services des écosystèmes peut conduire à des bénéfices nationaux significatifs y compris: la génération de revenus pour les pauvres des régions rurales; amélioration des bassins versants; contribution à la séquestration de carbone; conservation de la biodiversité, et autres bénéfices indirectes comme une amélioration de la santé publique et de bien-être.

194. La présidente invite les délégués à faire part de leurs commentaires au sujet de la discussion entre experts sur la biodiversité. Le délégué des Antilles néerlandaises recommande que le Secrétariat donne suite aux perspectives présentées et détermine comment et où accroître la participation du secteur privé. Le délégué des Bahamas exhorte le Secrétariat d'intensifier la collaboration du secteur privé à ses activités, incitation partagée par le délégué dominicain, qui demande également une participation accrue de la communauté scientifique.

195. La délégation de la Barbade prie instamment le Secrétariat de se pencher sur la question de l'évaluation et de la mise en valeur des ressources dans la région. Qui plus est, elle recommande une coopération accrue entre le Secrétariat, la CARICOM et le Forum des ministres dans le cadre de représentations directes auprès de ces organismes et d'autres organismes régionaux afin de faire valoir l'importance des ressources de la région.

#### **Point 9 de l'ordre du jour : Election des Membres du Comité de Surveillance sur le Plan d'Action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour 2010-2011**

196. La présidente invite les délégués à commenter l'élection des membres du comité de surveillance pour la période 2010-2011. Le délégué cubain nomme les membres du précédent comité (Sainte-Lucie, Guyana, Trinité-et-Tobago, Bahamas, Barbade, Nicaragua, Royaume-Uni et Cuba) et suggère de ne pas les réélire, recommandation à laquelle se rallie la délégation américaine. Le Secrétariat informe enfin les membres de l'assemblée que le comité sera en vigueur pour la période biennale en cours ainsi qu'en 2012, dans un souci de cohérence avec les recommandations concernant la production de rapports sur les activités menées durant la période 2010-2012. La proposition est aussitôt adoptée.

#### **Point 10 de l'ordre du jour : Questions diverses**

197. Le délégué des Antilles néerlandaise informe les membres de l'assemblée des changements constitutionnels imminents que subira le Royaume des Pays-Bas. Le 10 octobre 2010, la structure interne du Royaume des Pays-Bas, constitué d'Aruba, des Pays-Bas et des Antilles néerlandaises sera modifiée. Les Antilles néerlandaises – qui comprennent actuellement Curaçao, Saint-Martin, Bonaire, Saba et Saint-Eustache – seront divisées, ce qui attribuera à Curaçao et Saint-Martin le statut de pays indépendants, tandis que les trois autres îles demeureront sous l'égide directe des Pays-Bas. Le Royaume des Pays-Bas sera donc constitué de quatre pays indépendants et égaux : Aruba, les Pays-Bas, Curaçao et Saint-Martin. Comme le Royaume des Pays-Bas demeure l'unique signataire de la Convention de Cartagena et de ses protocoles, la représentation des pays à la Conférence des Parties n'est pas touchée.

198. La présidente invite la représentante de la coordination du PNUE-FEM à faire sa présentation sur le PNUE et la cinquième reconstitution des ressources du FEM. Cette dernière précise que la cinquième reconstitution des ressources a débuté le 1er juillet 2010 avec un budget de 4,2 milliards de dollars américains pour les quatre prochaines années. Les pays de la région des Caraïbes ont droit à des allocations spécifiques dans les régions ciblées par le FEM sur les plans de la biodiversité, des changements climatiques et de la dégradation des terres, de même qu'ils ont accès à des fonds non spécifiques pour mettre en œuvre des initiatives concernant la gestion des polluants organiques et des produits chimiques persistants ainsi que la protection des eaux internationales, notamment dans les zones marines ne relevant d'aucun État particulier, en vue de lutter contre l'épuisement de la ressource halieutique. Elle présente ensuite les possibilités offertes par le Fonds d'adaptation, auquel participe le PNUE à titre d'agent d'exécution multilatéral.

199. La délégation française demande de plus amples renseignements au sujet des méthodes de financement des projets sur la biodiversité marine, information qu'elle juge pertinente pour les Parties signataires de la Convention de Cartagena. Le délégué des Pays-Bas réclame pour sa part certaines précisions quant à l'admissibilité aux fonds accordés aux projets sur la biodiversité en haute mer dans les zones marines ne relevant d'aucun État particulier. La représentante du PNUE-FEM explique que le programme visant les zones marines qui ne relèvent d'aucun État particulier est en cours d'élaboration et demeure vague.

200. M. Anthony Headley, de la délégation de la Barbade, donne un bref exposé intitulé «Les politiques adoptées, les possibilités envisagées et les défis à surmonter pour la transition d'un petit État vers une économie verte : le modèle de la Barbade ». Il souligne l'émergence du concept d'économie verte au sein de ce petit État insulaire en développement et aborde les enjeux relatifs aux politiques et à leur mise en œuvre. Il mentionne en outre qu'une économie verte nécessite une transformation profonde de l'approche du développement, de même qu'un

enracinement dans une politique nationale articulée par la plus haute autorité décisionnelle. Une étude de cas souligne, dit-il, les possibilités de profits et de retombées communautaires diverses associées à un développement intégré sur les plans touristique, social et agricole. Une seconde étude révèle, ajoute-t-il, l'efficacité des incitatifs financiers comme moyen de réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'économiser les devises en encourageant l'utilisation de nouvelles sources d'énergie. Il mentionne les efforts déployés pour institutionnaliser les principes d'économie verte, notamment la mise en place de partenariats entre les secteurs public et privé prenant la forme d'un comité du commerce et de l'environnement. On précise que comme le concept d'économie verte est nouveau, la Barbade rencontre de nombreux défis de mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'analyse des capacités du gouvernement et du secteur privé, l'intégration subséquente de la durabilité de l'environnement dans l'élaboration de politiques et la sensibilisation du secteur public, l'inventaire des richesses écologiques ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public.

201. Puis, Mme Gillian Guthrie, représentante régionale de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM), est invitée à présenter les activités du comité sur la gestion des produits chimiques de la région et les éventuels liens de connexité avec les travaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes. L'objectif premier du SAICM est de changer la façon dont sont conçus et utilisés les produits chimiques pour atténuer leurs répercussions sur la santé et l'environnement. On s'attend à ce que d'ici 2020 les modifications apportées à la production et à l'utilisation des produits chimiques permettent de réduire leurs effets grandement dommageables. Parmi les liens de connexité abordés, mentionnons la nouvelle approche stratégique mondiale de gestion des produits chimiques ainsi qu'une coordination accrue à l'échelle nationale, régionale et hémisphérique. Mme Guthrie reconnaît les liens établis avec le Secrétariat, mais insiste sur le besoin de prêter une attention accrue à la gestion des produits chimiques en renforçant les liens actuels avec l'AMEP.

202. La délégation des États-Unis demande à la représentante de traiter de la relation qui existe entre le SAICM et le programme d'action mondial. Elle répond que bien qu'il n'existe aucun lien concret à l'heure actuelle, il faut se pencher sur des solutions permettant de remédier à la situation.

203. Le Secrétariat remercie le Secrétariat du SAICM d'avoir financé la présentation de Mme Guthrie et se dit prêt à collaborer avec le SAICM dans la mesure du possible. Leonard Nurse, du Centre de gestion des ressources et d'étude de l'environnement (CERMES) de l'Université des Antilles, demande la parole pour souligner le rôle clé de l'institution dans la mise en œuvre du projet Grand écosystème marin des Caraïbes (CLME). Il fait aussi état d'autres projets tels la gestion des ressources marines dans les Caraïbes orientales et le développement durable des Grenadines.

204. L'Université des Antilles participe aux activités de la Commission de la mer des Caraïbes visant à faire de la mer des Caraïbes une « zone spéciale dans le contexte du développement durable ». Dr. Leonard Nurse, le représentant du CERMES mentionne sa participation au projet FORCE, Future of Reefs in a Changing Environment (projet sur l'avenir des récifs coralliens dans un environnement en constante mutation), initiative d'envergure financée par la Commission européenne et menée par l'Université d'Exeter, qui regroupe 17 établissements universitaires et institutions de recherche d'Europe, de la région des Caraïbes et d'ailleurs. Ce projet est consacré à l'évaluation des effets des changements climatiques, de la surpêche, de la pollution et des mauvaises pratiques de gestion sur l'état des récifs coralliens des Caraïbes et vise à mettre au point une série d'outils de gestion appropriés à la région.

205. Le Secrétariat demande de recevoir des propositions d'organisation de la Réunion intergouvernementale de 2012, mais aucune n'est faite. Le Secrétariat demeurera ouvert aux propositions au cours de l'année prochaine et advenant l'absence de proposition, la prochaine Réunion intergouvernementale se tiendra de nouveau en Jamaïque.

206. Les délégués ont fait remarquer la tendance croissante au sein des secrétariats d'autres conventions, comme celui du Protocole de Montréal, d'organiser des réunions complètement « sans papiers » et ont signalé le potentiel d'une telle mesure d'économie de frais pour le Secrétariat. La Réunion a recommandé que le Secrétariat poursuive ses efforts pour réduire le nombre de documents imprimés lors de leurs réunions, parmi lesquels en ne fournissant que des copies électroniques du rapport final, en anglais, pour examen et approbation lors de la réunion. Les décisions de la réunion seraient disponibles pour révision en anglais, en espagnol et en français pendant la réunion, et les versions en espagnol et en français du reste du rapport seront à télécharger sur le site web dans les deux semaines après la réunion.

#### **Point 11 de l'ordre du jour : Adoption du Rapport de la Réunion**

207. Le rapporteur a présenté la version en anglais du projet de rapport de la Réunion. La réunion a adopté le rapport avec des amendements et des corrections, qui ont été inclus dans le document révisé par le Secrétariat. Le Secrétariat a accepté de publier la version anglaise révisée du projet de rapport pour une dernière consultation sur le site web, et dans les 30 jours les versions révisées française et espagnole, après quoi les délégués auraient 30 jours pour examiner et approuver le rapport final.

**Point 12 de l'ordre du jour : Clôture de la Réunion**

208. Dans ses remarques de clôture, le Coordinateur a fait mention des excellents résultats de la Réunion, dans une large mesure, grâce à la participation très active des délégués, qui ont produit un certain nombre de décisions qui permettront au Secrétariat de faire son travail plus efficacement. Il a remercié le Gouvernement de la Guyane pour la ratification de la Convention de Cartagena et ses trois protocoles ainsi que le gouvernement des Bahamas pour sa ratification du Protocole LBS, qui est désormais entré en vigueur. Il a remercié les membres élus du Bureau, en particulier le rapporteur, qui a travaillé de longues heures avec le Secrétariat, ainsi que le Président, qui a guidé avec aisance les participants le long de la Réunion. Il a exprimé spécialement sa reconnaissance au représentant du PNUE de Nairobi, Didier Salzmann, pour l'aide cruciale qu'il a apportée au Secrétariat, qui manque toujours de son propre gestionnaire de fonds. Il a exprimé ses sincères remerciements au personnel du Secrétariat de la Convention de Cartagena, y compris les gestionnaires de projets du FEM et des CAR, les traducteurs et interprètes, et les membres de l'équipe technique chargé du format de la Réunion. Une mention spéciale a été formulée sur l'énorme contribution apportée par le CAR-SPAW, avec le soutien du gouvernement de la France.
209. En conclusion, il a ajouté sa reconnaissance particulière aux membres du Groupe d'experts sur la biodiversité et le personnel du Secrétariat impliqués dans la planification de cet événement novateur en bénéfice de la Réunion, et a remercié une fois de plus les délégués pour leur soutien continu de la Convention de Cartagena et ses Protocoles, plus pertinents que jamais pour traiter les questions liées à la pollution marine et à la perte de la biodiversité.
210. La Présidente remercia les délégués et les observateurs pour leur participation, ayant abouti à une réunion réussie, marquée par un esprit de partenariat. Elle a remercié le Coordinateur pour le remarquable leadership du Secrétariat et a fait observer que la Convention a été un modèle au sein du Programme des mers régionales, dont tous les membres peuvent être fiers. Elle a confirmé les commentaires avancés par le délégué des Antilles néerlandaises, qui a rappelé à la réunion que ce serait la dernière fois que les Antilles néerlandaises seraient représentées à une telle réunion, et que deux ou trois nouveaux pays viendront s'ajouter aux futures réunions. La Présidente remercia à nouveau tous les participants à la réunion et termina en déclarant qu'elle attend avec intérêt l'exercice biennal passionnant qui s'annonce.
211. La réunion a été clôturée à midi le samedi, 9 octobre par la Présidente et le secrétariat.

**ANNEXE I: ORDRE DU JOUR**



## ORDRE DU JOUR

### **Quatorzième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et onzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes**

1. Ouverture de la Réunion
2. Organisation de la réunion
  - (a) Règlement intérieur
  - (b) Élection des officiers
  - (c) Organisation du travail
3. Adoption de l'Ordre du jour
4. Rapport du Président du Comité de Suivi et Président du Bureau des Parties contractantes
5. Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2008-2009)
6. Rapport du Président du groupe de travail sur le Règlement intérieur et le Règlement financier du Programme pour l'Environnement des Caraïbes
7. Plan de travail et Budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes, pour la période biennale 2010-2011
8. Groupe de discussion sur 'la Biodiversité: Ajouter de la valeur économique à la région des Caraïbes grâce aux services fournis par es écosystèmes'
9. Élection des membres du Comité de Suivi du Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la période 2010-2011
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport de la Réunion
12. Clôture de la Réunion





**ANNEXE II: DECISIONS DE LA RÉUNION DES PARTIES CONTRATANTES AL PROTOCLO SPAW**



## DÉCISIONS DE LA SIXIÈME RÉUNION DES PARTIES CONTRACTANTES (CdP6) DU PROTOCOLE SPAW

Les parties contractantes :

**Ayant tenu** la sixième conférence des Parties (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes;

**Ayant pris note** de l'état de mise en œuvre du plan de travail et du budget du programme régional SPAW pour la période biennale 2008-2009 (UNEP (DEPI)/CAR IG.29/INF.3 et du document de référence UNEP (DEPI)/CAR IG.29/INF.5);

**Ayant pris note** du rapport d'activité du Centre d'activités régional SPAW (SPAW-CAR) de la Guadeloupe pour la période 2008-2009 (UNEP (DEPI)/CAR IG.29/INF.7);

**Ayant examiné** le rapport du groupe de travail sur les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées à inscrire au protocole SPAW (UNEP (DEPI)/CAR IG.29/3), y compris le texte annoté et révisé figurant à l'annexe 1 de ce rapport;

**Reconnaissant** les efforts déployés par le groupe de travail sur les aires protégées pour élaborer un modèle de rapport destiné à proposer des aires protégées à inscrire au protocole;

**Affirmant** que les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées permettent au Comité consultatif scientifique et technique (CCST) de déterminer les aires protégées à inscrire au protocole;

**Reconnaissant** que la réunion du CCST SPAW n'aura exceptionnellement pas eu lieu avant la CdP6 et **soulignant** l'importance des progrès à réaliser pour sélectionner les aires protégées et les réseaux afférents;

**Ayant examiné** le rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes (UNEP (DEPI)/CAR IG.29/INF.4);

**Étant donné** l'adoption par la SPAW CdP3, ayant eu lieu à Montego Bay à la Jamaïque, des critères relatifs à la liste des espèces dans les annexes du protocole.

**Ayant examiné** la version préliminaire du plan de travail et du budget du programme régional SPAW pour la période biennale 2010-2011 (UNEP (DEPI)/CAR IG.29/4); et

**Ayant pris note** que l'ONU a déclaré l'année 2010 Année internationale de la biodiversité,

**Décident de prendre les mesures suivantes :**

1. **Prier instamment** les gouvernements de la région qui ne l'ont pas déjà fait à devenir parties contractantes à la Convention de Cartagena et à ses protocoles, notamment au protocole SPAW.
2. **Adopter** le texte annoté et révisé figurant à l'annexe 1 du rapport du groupe de travail sur les lignes directrices et critères d'évaluation des aires protégées à inscrire au protocole SPAW (UNEP (DEPI)/CAR IG.29/3);
3. **Accorder** un délai de 60 jours aux parties pour présenter officiellement leur aires protégées pilotes;
4. **Approuver provisoirement** la liste officielle des aires protégées pilotes en attendant son approbation par le CCST lors de sa cinquième réunion et **souligner** que cette procédure ne constitue pas un précédent pour les futurs examens de propositions d'aires protégées;
5. **Prier instamment** d'autres parties contractantes à soumettre leurs propres aires protégées à la cinquième réunion du CCST;

6. **Étendre** le mandat du groupe de travail sur les lignes directrices et critères d'évaluation utilisés pour inscrire les aires protégées dans le SPAW et **demander** au groupe de continuer de travailler sous l'égide du CAR-SPAW en vue d'élaborer la base de données et de poursuivre le processus d'inscription de nouvelles aires protégées;
7. **Reconnaître** les progrès accomplis grâce à la mise en œuvre du MMAP et **demander** que le Secrétariat, en collaboration avec le CAR-SPAW, continue de recueillir des fonds et travaille à la mise en place de partenariats stratégiques pour la poursuite de cette mise en œuvre, plus particulièrement à l'élaboration de l'initiative Life Web dans les corridors marins, à la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes et à l'application des priorités du Plan régional de gestion du lamantin;
8. **Reconnaître** la création française d'Agoa, sanctuaire de mammifères marins aux Antilles françaises qui contribue à l'application du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins, et **féliciter** le gouvernement français pour cette initiative;
9. **Réinstaurer** le groupe de travail chargé de la révision des critères relatifs à la liste des espèces dans les annexes du protocole SPAW et lui **demander** ce qui suit :
  - a. Inviter les parties à se prononcer sur les espèces à examiner.
  - b. Déterminer les espèces protégées par tout autre accord international ou figurant sur une liste reconnue à l'échelle mondiale qui ne sont pas répertoriées dans les annexes du protocole SPAW.
  - c. Établir une « liste restreinte » comportant les espèces mentionnées aux deux paragraphes précédents a et b et toute autre espèce méritant, selon le Groupe de travail, une attention particulière. Ce dernier se chargera de revoir cette liste selon les critères approuvés par la CdP3.
10. **Demander** au groupe de travail mentionné ci-dessus de présenter un rapport d'avancement à la prochaine réunion du CCST, et **demander** au Secrétariat d'appuyer et de coordonner, avec le CAR SPAW, le travail du groupe.
11. **Adopter**, pour approbation finale à la quatorzième réunion intergouvernementale et à la dixième réunion des parties contractantes, le plan de travail et le budget révisés du programme régional SPAW pour la période biennale 2010-2011, de même que les modifications et priorités apportées par les participants. **Prendre note** que le programme de travail SPAW doit accorder la priorité aux parties contractantes au protocole SPAW, et ce, en tenant compte des besoins de conservation régionaux ainsi que des possibilités de partenariats avec des donateurs, dont certains pourraient ne pas être parties au protocole;
12. **Accorder la priorité**, dans le plan de travail de 2010-2011, à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'élaborer des critères provisoires d'évaluation des exemptions au deuxième paragraphe de l'article 11, et ce, sous l'égide du CAR-SPAW, pour qu'il puisse commencer ses travaux dans les meilleurs délais;
13. **Reconnaître** la collaboration entreprise par le Secrétariat avec les gouvernements et ses partenaires pour élaborer une stratégie visant à gérer l'invasion de rascasses volantes et **demander** au Secrétariat d'inscrire cette activité au programme SPAW pour l'année 2010-2011, comme convenu par les participants;
14. **Prier instamment** les parties contractantes de répondre à l'invitation du Secrétariat de se joindre et de participer plus activement aux groupes de travail qu'elles ont mis sur pied;
15. **Féliciter** le Secrétariat pour son initiative : la formation pour la quatorzième réunion intergouvernementale d'un groupe d'experts en biodiversité chargé de gérer des questions prioritaires telles que la pêche durable, la conservation des récifs coralliens et le tourisme durable, et **encourager** les gouvernements à activement promouvoir et mettre en œuvre des programmes visant la conservation de la biodiversité régionale;

16. **Donner son accord de principe** à la proposition d'extension du plan de travail et du budget SPAW pour 2012, **puis la transmettre** à la quatorzième réunion intergouvernementale pour approbation.
17. **Féliciter** le Gouvernement de la République Dominicaine pour sa proposition d'organiser la cinquième réunion du CCST, en demandant au Secrétariat de poursuivre les démarches dans ce sens.



**ANNEXE III: DECISIONS DE LA QUATORZIEME RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE**





## DÉCISIONS DE LA RÉUNION

### Les Parties contractantes :

**Ayant tenu** la quatorzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la onzième Conférence des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes;

**Tenant compte du** rapport du directeur exécutif de la Convention de Cartagena sur l'exécution du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2008-2009), tel qu'il est présenté au document UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF4

**Ayant pris note** des décisions de la sixième Conférence des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW), tenue en Jamaïque, le 5 octobre 2010 ;

**Ayant examiné** le rapport de la cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres, tenue à la ville de Panama, au Panama, du 24 au 28 mai 2010, et figurant au document (UNEP [DEC]/CAR WG.32/4);

**Ayant pris note** du rapport de la cinquième Réunion du comité directeur du Centre d'activités régional/Centre caribéen d'intervention d'urgence, d'information et de formation sur la pollution marine régionale (CAR/REMPEITC-Carib), tenue à Curaçao, le 11 et 12 mai 2010, tel qu'il figure au document UNEP[DEPI]/CAR IG.30/5 ;

### Adoptent les décisions suivantes :

## DÉCISION I

**Ayant examiné** le projet de plan de travail et de budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2010-2011, figurant au document UNEP(DEPI)/CAR IG.30/3;

**Ayant pris note** des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes apportées par les États et les territoires des Caraïbes pour la période 2008-2009 ;

**Ayant examiné** les besoins budgétaires du Programme pour l'Environnement des Caraïbes devant lui permettre de réaliser son plan de travail 2010-2011 ;

**Ayant pris note** de la présentation faite par le Secrétariat d'un addendum au budget de 2012 et de la liste de projets et d'activités indicatifs pour cette même période ;

### Décident de ce qui suit :

1. **Adopter** le plan de travail et le budget du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour l'exercice biennal 2010-2011, en tenant compte des remarques et des interventions faites durant la présente réunion. **Demander** au Secrétariat de rechercher un financement complémentaire pour répondre pleinement aux besoins du plan de travail adopté, et **demander instamment** aux gouvernements de soutenir le Secrétariat dans ce sens. La réunion n'a pas appuyé une augmentation de 6% au budget, compte tenu de la situation économique actuelle dans le monde, et a recommandé une "croissance zéro" du budget ;
2. **Adopter par la suite** le budget et le plan de travail indicatif du Programme pour l'Environnement des Caraïbes **pour** l'année 2012 et demander que le Secrétariat fasse parvenir aux Parties contractantes un plan de travail détaillé pour l'année 2012, au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2011, pour approbation durant la période d'intersession. La réunion a adopté la logique que le cycle budgétaire soit en ligne avec le calendrier de la réunion intergouvernementale et de l'étendre à 2012 ;
3. **Exhorter** le **Secrétariat** de veiller à ce que lors de la mise en œuvre du plan de travail, des efforts seront déployés pour établir des synergies entre les différents projets et également entre les sous-programmes.
4. **Demander** au Secrétariat d'examiner et d'établir les mécanismes de coordination appropriés, avec le Caribbean Challenge, y compris le Fonds d'affectation spéciale dirigé par The Nature Conservancy et **de faire rapport** sur les progrès à la prochaine Conférence des Parties SPAW.
5. **Demander** au Secrétariat de présenter l'information sur le financement qui est assuré par / au CAR, en vue d'améliorer la transparence et la compréhension des dépenses pertinentes. Les participants ont également demandé que la documentation financière du budget soit mise à disposition à l'avance, afin de faciliter l'examen au niveau national et a recommandé que les dépenses pour les activités soient présentées.

6. **Reconnaître avec gratitude** le soutien logistique que le gouvernement panaméen a apporté en accueillant la cinquième Réunion ISTAC/LSB à Panama City, en mai 2010, et le soutien financier du gouvernement des États-Unis pour la tenue de cette rencontre.
7. **Adopter** le tableau des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale pour 2010-2011, figurant à l'annexe IV du présent rapport.
8. Demander au Secrétariat de facturer les États et territoires membres du Programme pour l'environnement des Caraïbes selon les montants figurant à l'annexe IV du présent rapport.
9. **Inviter instamment** les gouvernements à payer toutes leurs contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes dans les meilleurs délais afin d'assurer la pérennité financière du Programme.
10. **Inviter instamment** les gouvernements qui n'auraient pas encore payé leurs contributions au Fonds par le passé de le faire, et les gouvernements qui ont commencé à le faire de verser leurs contributions non versées dans les meilleurs délais.
11. **Demander** au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour recueillir des fonds et explorer des mécanismes financiers novateurs auprès des gouvernements membres, afin de faciliter le paiement des arriérés, tels que l'appui aux réunions, etc.
12. **Demander** au directeur exécutif du PNUE de prendre tous les arrangements nécessaires pour étendre le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes jusqu'en 2013.

## DÉCISION II

**Ayant examiné** les rapports, recommandations et décisions des réunions tenues sous les auspices du Programme pour l'environnement des Caraïbes depuis la treizième Réunion intergouvernementale;

**Les participants décident de ce qui suit :**

- 1.** **Adopter** le rapport et les recommandations de la cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (CCSTI) pour le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, tenue à la ville de Panama, au Panama (UNEP [DEPI]/CAR WG.32/4);
- 2.** **Adopter** les décisions de la sixième Conférence des Parties contractantes au protocole SPAW, qui a eu lieu à Montego Bay (Jamaïque) le 5 octobre 2010, figurant à l'annexe II du document UNEP(DEPI)/CAR IG.30/6.

### DÉCISION III

**Ayant examiné** le rapport de la cinquième Réunion du comité directeur du CAR/REMPEITC-Carib, tenue à Willemstad (Curaçao) le 11 et 12 mai 2010 (UNEP (DEPI)/CAR IG.30/5);

**Ayant examiné** le Plan stratégique final pour la période biennale 2010-2011 du CAR/REMPEITC-Carib (UNEP [DEPI]/CAR IG. 30/INF.5);

**Ayant examiné** la Stratégie régionale pour limiter le transfert d'organismes aquatiques nuisibles et de pathogènes dans les eaux de ballast et dans les sédiments dans la région des Caraïbes et le mandat du groupe de travail régional pour le contrôle et la gestion des eaux de ballast des navires et des sédiments dans la région des Caraïbes (UNEP (DEPI)/CAR WG.32/Ref.5 Rev.1);

**Ayant pris note avec reconnaissance** de la contribution permanente du gouvernement de la France, des Antilles néerlandaises et des Etats-Unis au CAR REMPEITC-Caribe et du gouvernement vénézuélien, par l'affectation d'un expert au Centre REMPEITC-Caribe entre 2006 et 2008;

**Ayant pris note** en outre des nouvelles dispositions d'hébergement du Centre avec le gouvernement de Curaçao;

**Se félicitant de** l'entrée en vigueur de la désignation de zone spéciale au titre de MARPOL dans la mer des Caraïbes, qui entrera en vigueur le 31 Mars 2011.

#### Les participants décident de ce qui suit :

1. **Adopter** les recommandations de la cinquième Réunion du comité directeur du CAR/REMPEITC-Carib, assorties des recommandations de la Réunion;
2. **Adopter** le Plan stratégique final pour la période biennale 2010-2011 du CAR/REMPEITC-Carib;
3. **Prendre note** des défis majeurs auxquels ils sont confrontés en termes d'avoir suffisamment de personnel et de reconnaître le travail acharné des consultants et du personnel, y compris des détachés par d'autres gouvernements;
4. Accepter l'offre du prochain gouvernement de Curaçao de continuer à héberger le CAR//REMPEITC-Caribe sur l'île de Curaçao, autonome dans le Royaume des Pays Bas.
5. **Inciter fortement** tous les gouvernements à assister aux futures réunions du comité directeur du CAR//REMPEITC-Caribe, afin de s'assurer que ses activités reflètent les besoins de la région des Caraïbes et de toutes les Parties contractantes;
6. **Reconnaître avec satisfaction** la contribution et l'appui de l'Organisation maritime internationale à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets et d'activités dans le cadre de la Convention de Cartagena et de ses protocoles par l'intermédiaire de son Programme de coopération intégrée technique, et **demander** au Secrétariat de poursuivre sa collaboration avec l'OMI;

7. **Exhorter** tous les gouvernements à appuyer le CAR / REMPEITC-Caribe par des détachements à long terme en vue de soutenir les activités du CAR / REMPEITC-Caribe;
8. **Reconnaître avec gratitude** le soutien précieux du projet FEM/PNUD/IMO GloBallast Partnerships, CAR/REMPEITC-Caribe, en tant qu'organisme de coordination régionale, ainsi que de l'Integrated Technical Co-operation Programme de l'Organisation maritime internationale (IMO) au Programme pour l'Environnement des Caraïbes (PNUE) et à ses pays membres.
9. **Adopter** la stratégie régionale visant à limiter le transfert d'organismes aquatiques néfastes et de pathogènes des eaux et sédiments de ballast; inciter fortement les gouvernements à mettre cette stratégie en œuvre à l'échelle nationale, le cas échéant, et adhérer à la *Convention internationale pour le contrôle et la gestion des eaux et sédiments de ballast* dès que possible ; et
10. **Encourager** les partenariats FEM/PNUD/IMO, GloBallast, CAR/REMPEITC-Caribe et l'Integrated Technical Co-operation Programme de l'IMO à poursuivre leur coopération dans le cadre du PEC;
11. **Demander au** Secrétariat de ne pas inclure la proposition de projet CATREC dans le plan de travail 2010-2011, mais de l'utiliser en tant que document de fond qui pourrait aider à identifier des opportunités pour renforcer les capacités du CAR/REMPEITC et comme une base de discussion avec d'autres partenaires sur les besoins de formation plus larges dans la région des Caraïbes, au niveau de la planification et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques dangereux.

## DÉCISION IV

**Ayant rappelé** la décision de la treizième Réunion intergouvernementale d'approuver les « Lignes directrices de fonctionnement des centres d'activités régionales (CAR) et des réseaux d'activités régionaux (RAR) du programme de la Convention de Cartagena » (UNEP (DEPI)/CAR IG.28/INF.5.Rév.1);

**Reconnaissant** les efforts continus du Secrétariat pour mettre à jour ou finaliser les ententes relatives à la mise en place de réseaux d'activités régionaux;

**Prenant note** des efforts du PNUE pour normaliser ces ententes en vertu du Programme des mers régionales;

**Ils décident de ce qui suit :**

1. **Demander** au Secrétariat, en coordination avec les CAR, de prendre les arrangements pertinents avec les gouvernements d'accueil de CAR.

## DÉCISION V

**Ayant rappelé** la décision V de la treizième Réunion intergouvernementale d'appliquer de façon conditionnelle les ébauches du règlement financier et du règlement intérieur de la Convention de Cartagena, à l'exception du premier paragraphe de la règle 41;

**Ayant rappelé** les recommandations d'adopter l'ébauche des règles de gestion financière de la Convention de Cartagena et de résoudre les parenthèses restantes du premier paragraphe de la règle 41 des règles de procédure de la Convention de Cartagena lors de la douzième Conférence des Parties contractantes;

**Ayant noté** l'autorisation donnée au Secrétariat d'obtenir l'approbation ou des visées sur les deux ensembles de règles de toute partie contractante absente lors de la onzième Conférence des Parties contractantes au cours des 90 jours suivants de manière à permettre l'adoption définitive et unanime du règlement financier et du règlement intérieur par les Parties contractantes lors de la quatorzième Réunion intergouvernementale.

### Décident de ce qui suit :

1. **Approuver** le règlement intérieur et le règlement financier avec l'apport de la Réunion et à condition de recevoir l'affirmation des Parties absentes à la réunion;
2. **Demander** au Secrétariat de prendre contact avec les Parties contractantes absentes afin de leur demander la confirmation de la réception du document. Un délai de 60 jours leur sera accordé après cette confirmation de réception pour y répondre. En absence d'une réponse après ce délai, il sera considéré que le règlement intérieur et le règlement financier sont approuvés.



## DÉCISION VI

**Prenant note** de l'importance du poste du Secrétaire exécutif de la région et de l'intérêt des parties contractantes d'intervenir dans les décisions concernant la nomination des futurs secrétaires exécutifs,

**Décident de ce qui suit,**

1. **Inviter** le gouvernement du Mexique à continuer à présider le groupe de travail afin d'analyser les aspects juridiques et administratifs lors de la nomination du Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena, en coordination avec le Secrétariat;
2. **Demander** au PNUE de faire rapport au groupe de travail sur les mécanismes de sélection du Directeur exécutif et sur l'évaluation de sa performance dans le cadre d'autres Conventions, en particulier dans celles ayant une portée d'application similaire à la Convention de Cartagena, et de suggérer comment les Parties contractantes puissent participer dans ces processus d'une manière plus active.
3. **Demander** également que le gouvernement du Mexique fasse rapport à la quinzième Réunion intergouvernementale et 12<sup>ème</sup> Réunion des Parties contractantes de la Convention de Cartagena.

## DÉCISION VII

**Ayant examiné** les progrès accomplis par le Programme pour l'environnement des Caraïbes en 2008-2009;

**Reconnaissant** qu'il faut poursuivre le développement et la mise en œuvre du PEC pour l'exercice biennal 2010-2011 et au-delà;

**Se félicitant** de la récente ratification de la Convention de Cartagena et l'ensemble de ses protocoles par le gouvernement de Guyana, de la récente ratification de la Convention de Cartagena et l'ensemble de ses Protocoles, à l'exception de SPAW, par le Commonwealth des Bahamas, du Protocole LBS par le gouvernement d'Antigua et Barbuda et les progrès réalisés par d'autres Parties en vue de la ratification des protocoles LBS et SPAW ; et;

**Prenant note de** l'importance d'obtenir les rapports des pays sur l'état de la mise en œuvre de la Convention et de ses protocoles;

### Décident de ce qui suit :

1. **Applaudir** le Commonwealth des Bahamas comme étant le pays ayant permis la mise en vigueur du Protocole LBS ;
2. **Encourager** d'autres gouvernements à ratifier la Convention de Cartagena et ses protocoles, dont le Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres, en prenant note des progrès réalisés envers la ratification par de nombreux pays.
3. **Encourager** les gouvernements à informer le Secrétariat de l'état et des retombées de la mise en œuvre de la Convention pour la protection et le développement de l'environnement marin dans la région des Caraïbes et de ses protocoles et **encourager** une plus grande participation des centres de liaison nationaux à l'élaboration du plan de travail et à l'exécution du PEC, incluant la participation aux réunions du Secrétariat;
4. **Adopter** l'ébauche de modèle de présentation de rapports pour la Convention de Cartagena et ses protocoles en tenant compte des observations et des points soulevés lors de la réunion; y compris la nécessité d'assurer la bonne utilisation de la terminologie dans les trois langues.
5. **Demander au Secrétariat de** rechercher des ressources afin de garantir des rapports fiables, en améliorant la capacité nationale à travers des ateliers de formation, et de développer des Lignes directrices pour guider les Parties dans l'utilisation du modèle;
6. **Demander** au Secrétariat de continuer ses efforts de consolidation de la collaboration avec des organismes régionaux et d'autres secrétariats de la Convention afin de mieux mettre en œuvre le plan de travail du PEC;

7. **Féliciter** plus particulièrement le coordonnateur et le personnel du Secrétariat pour les progrès considérables enregistrés dans l'exécution du PEC depuis la treizième Réunion intergouvernementale;
  
8. **Encourager** les gouvernements à exprimer leur estime et leur soutien au PEC au sein de leurs institutions nationales ainsi qu'aux échelles régionale et mondiale à travers les réunions et les instances appropriées.

## DÉCISION VIII

**Constatant avec inquiétude** les limitations et les contraintes financières pesant sur les pays de la région des Caraïbes et les empêchant de mener des activités de conservation de leurs ressources marines et côtières;

**Reconnaissant** qu'il faut pouvoir disposer en temps opportun de ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre des projets environnementaux dans la région;

**Notant** que plusieurs domaines peuvent faire l'objet d'un financement dans le cadre des portefeuilles du Fonds pour l'environnement mondial (FEM);

**Reconnaissant** l'importance de la ratification de la Convention de Cartagena et de ses protocoles lors de la mobilisation de financement;

### Décident de ce qui suit :

1. **Souligner** les efforts déployés par le Secrétariat à élaborer de nouveaux concepts de proposition de financement par le FEM et demander que le soutien des gouvernements à la poursuite du développement de ces propositions et leur mise en œuvre dans la région, le cas échéant soient communiqués au Secrétariat du FEM;
2. **Demander** au Secrétariat de s'assurer que les nouveaux projets, y compris les projets du FEM, s'appuient sur l'expérience des projets et des activités en cours.

## DÉCISION IX

**Prenant note** des présentations et des discussions par des experts régionaux lors du débat sur la diversité biologique "Apportant une valeur économique dans la région des Caraïbes par le biais des services des écosystèmes»;

### Décide de:

1. **Appuyer** le renforcement des partenariats entre le Secrétariat et le secteur privé dans le domaine de la sensibilisation et la conservation de la biodiversité ;
2. **Exhorter vers** une plus grande implication de la communauté universitaire et de recherche dans les délibérations sur ce sujet ; et
3. **Demander** au Secrétariat de réunir et d'assurer une plus large diffusion des informations importantes présentées dans le Groupe des décideurs de la région et de rechercher des fonds pour continuer à appuyer le processus de traduire les principales informations techniques pour le public et les décideurs.

## DÉCISION X

**Soulignant** les communications faites par des gouvernements et des organismes observateurs des différentes initiatives proposées ou en cours dans la région, dans le but de contribuer à la mise en œuvre de la Convention de Cartagena et de ses protocoles;

**Observant** les possibilités ouvertes à la création de synergies, à la réduction des doubles emplois et à la maximisation des ressources financières et humaines limitées de la région;

### Décident de ce qui suit :

1. **Demander au** Secrétariat, ainsi qu'aux centres d'activités régionaux, de continuer à renforcer les partenariats avec les agences et initiatives nationales, régionales et internationales, dans des domaines pertinents à la Convention de Cartagena et ses Protocoles;
2. **Prie instamment** les Parties contractantes et le Secrétariat d'explorer avec le PNUE DGEF, les possibilités qui pourraient être présentées à l'égard du financement pour la biodiversité y compris en haute mer, et
3. **Demander** au Secrétariat de continuer une étroite collaboration avec SAICM et autres Conventions liées aux produits chimiques, pour augmenter la coopération et coordination, y compris le développement et la mise en œuvre de projets concernant la gestion des produits chimiques dans la Région des Caraïbes, en vue d'encourager les points de liaison du PEC à travailler étroitement avec les points de liaison de SAICM pour faciliter une approche intégrée de la gestion de l'environnement marin de la Région des Caraïbes.

## DÉCISION XI

**Reconnaissant** les efforts déployés par le Secrétariat et le CAR CIMAB pour produire la version définitive du rapport de mise à jour du Rapport technique n° 33 du PEC;

**Prenant en considération** l'importance des contributions des gouvernements membres pour permettre la finalisation de cette mise à jour;

**Prenant note des efforts continus du Secrétariat** pour renforcer sa capacité de gestion de l'information et des données, ainsi que la proposition d'accueillir les mécanismes de diffusion de l'information ;

### Décident de ce qui suit :

1. **Demander au** Secrétariat de poursuivre son travail sur la production, la gestion et la diffusion des données et des produits y reliés générés par le PEC, ou qui appui les objectifs du PEC, avec l'aide de ses sous-programmes de communication, éducation, formation et sensibilisation (CETA);
2. **Adopter** le RT n ° 33 du PEC, sous réserve des modifications supplémentaires reçues des Parties contractantes au plus tard le 15 Novembre 2010
3. **Mettre en place** un Groupe de travail intérimaire pour poursuivre les travaux liés à la surveillance et l'évaluation qui pourraient utiliser le TR n ° 33 en tant que document de référence;
4. **Demander** au Secrétariat d'identifier des ressources pour la tenue de réunions techniques régionales dans le cadre du Plan de travail 2010-2011 à l'appui de ce travail.





**ANNEXE IV: NIVEAU DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU  
FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE 2010-2011**



**NIVEAU APPROUVE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES CARAÏBES  
2010-2011 (en dollars américains)**

Etats et territoires de la région des Caraïbes	2010	2011
ANTIGUA & BARBUDA	12,791	12,791
BAHAMAS	12,791	12,791
BARBADOS	12,791	12,791
BELIZE	11,663	11,663
COLOMBIA	22,914	22,914
COSTA RICA	13,917	13,917
CUBA	24,059	24,059
DOMINICA - COMMONWEALTH	12,791	12,791
DOMINICAN REPUBLIC	15,044	15,044
FRANCE	291,598	291,598
GRENADA	12,791	12,791
GUATEMALA	13,917	13,917
GUYANA	12,791	12,791
HAITI	12,791	12,791
HONDURAS	12,791	12,791
JAMAICA	18,514	18,514
ARUBA	11,663	11,663
NETHERLANDS ANTILLES(Kingdom of Netherlands)	12,791	12,791
MEXICO	40,000	40,000
NICARAGUA	12,791	12,791
PANAMA	13,917	13,917
ST KITTS-NEVIS	3,430	3,430
ST LUCIA	11,663	11,663
ST VINCENT & THE GRENADINES	11,663	11,663
SURINAME	12,791	12,791
TRINIDAD & TOBAGO	15,044	15,044
ANGUILLA	12,791	12,791
CAYMAN ISLANDS	7,101	7,101
BRITISH VIRGIN ISLANDS	7,547	7,547
MONTSERRAT	3,430	3,430
TURK & CAICOS ISLANDS	6,175	6,175
USA	248,292	248,292
VENEZUELA	170,375	170,375
	<b>1,115,424</b>	<b>1,115,424</b>

2010 – La même contribution que l'année 2009

2011 – La même contribution que l'année 2010



**ANNEXE V: LISTE DES DOCUMENTS**



## LISTE DES DOCUMENTS

### Documents de Travail

UNEP (DEPI)/CAR IG.30/1	Ordre du jour provisoire
UNEP (DEPI)/CAR IG.30/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP (DEPI)/CAR IG.30/3	Projet de plan de travail et de budget pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la biennale 2010-2011
UNEP (DEPI)/CAR IG.30/4	Proposition de règles de procédure et de règles financières pour la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Convention de Cartagena)
UNEP (DEPI)/CAR IG.30/5	Rapport de la Cinquième Réunion du Comité directeur au protocole relatif à la coopération dans la lutte contre le déversement des hydrocarbures dans la région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, 11-12 mai 2010
UNEP (DEPI)/CAR WG.32/4	Rapport de la Cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique intérimaire (ISTAC) au protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Panama City, Panama, du 24 au 28 mai 2010
UNEP (DEPI)/CAR IG.30/6	Rapport de la Quatorzième Réunion Intergouvernementale du Plan d'action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes et Onzième réunion des Parties Contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (à préparer pendant la réunion)
UNEP (DEPI)/CAR IG.29/5	Décisions de la Sixième Réunion des Parties Contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes

### Documents d'Information

UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.1	Liste de documents provisoires
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.2	Liste des participants
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.3	Rapport du Directeur du Comité de surveillance et du Président du Bureau des Parties Contractantes
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.4	Rapport du Secrétaire Exécutif de la Convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Plan de travail 2008-2009 du Programme pour l'Environnement des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.4 Annex VII	Dépenses pour la coordination globale des coûts communs et des sous-programmes (annexe du rapport du Directeur Exécutif)

UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.5	Plan stratégique exercice 2010-2011 (CAR/REMPEITC)- Caraïbe
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/INF.6	Rapport d'activités 2008-2009 des centres d'activités régionaux LBS IMA (Trinité et Tobago) et Cimab (Cuba)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/REF.5/Rev.1	Stratégie régionale pour minimiser le transfert d'organismes aquatiques nuisibles et d'agents pathogènes dans les eaux de ballast et sédiments des navires
UNEP (DEPI)/CAR IG.27/6	Rapport de la Cinquième Réunion des Parties Contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, St John's, Antigua et Barbuda, le 8 septembre 2008
UNEP (DEPI)/CAR IG.28/4	Rapport de la Treizième Réunion Intergouvernementale du Plan d'action pour le Programme pour l'Environnement et de la Dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, St John's, Antigua et Barbuda, 9-12 septembre 2008.
UNEP (DEPI)/CAR IG.29/3	Rapport du Groupe de Travail sur les lignes directrices et critères pour l'évaluation des zones protégées à inscrire dans le cadre du Protocole SPAW (comprend le rapport du Groupe de travail)
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.4	Rapport sur la mise du Plan d'Action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.5	Mise à jour sur le Forum et Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées de la Caraïbe (CaMPAM) et ses activités principales
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/INF.7	Rapport du centre d'activités régional de SPAW (CAR SPAW) en Guadeloupe sur les opérations du car pour la période 2008-2009
UNEP (DEPI)/CAR WG. 32/INF.4	Projet révisé de Rapport technique No.33 du PEC. « Les sources et activités de pollution terrestre dans la région des Caraïbes. Charges en polluants industriels et domestiques et afflux dans les bassins versants » (anglais et espagnol uniquement)
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.9/Rev.1	Projet de modèle pour la préparation de rapports sur la Convention de Cartagena et ses protocoles
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.10	Proposition de projet pour un Centre expérimental de recherche et de formation caribéenne sur les pollutions marines accidentelles (CATREC)
UNEP, 2008	Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la région des Caraïbes



## Documents de Référence

UNEP (DEPI)/CAR WG.31/6	Rapport de la Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique au protocole relatif aux zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Gosier, Guadeloupe, France, 2-5 juillet 2008)
CEP Technical Report 48	Plan de gestion régional pour le lamantin des Antilles (En anglais seulement)
UNEP, 2008	Déchets marins dans la région des Caraïbes: Aperçu régional et Plan d'action
UNEP/GCSS.X/10	Compte rendu du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement sur les travaux de sa dixième session extraordinaire
UNEP/LAC-IG.XVII/6	Rapport final de la Réunion XVII du Forum des Ministres de l'Environnement d'Amérique Latine et de la Caraïbe, Panama City, Panama, 26-30 avril 2010
UNEP/GCSS.X/8	Projet de Stratégie à moyen terme la période 2010-2013
UNEP(DEPI)/RS.9/6	Orientations stratégiques mondiales des programmes pour les mers régionales pour la période 2008-2012 : renforcer le rôle des conventions et plans d'action pour les mers régionales
UNEP, 2010	Liste des coordonnées des points focaux du Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Document d'information du PEC (uniquement en anglais)
UNEP, 2000/2006	Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, protocole relatif à la coopération dans la lutte contre le déversement des hydrocarbures, protocole relatif aux zones et la vie sauvage spécialement protégées et protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (anglais 2000, français 2000, espagnol 2006)
UNEP/GC/3/Rev.3, 1988	Règles de procédure du Conseil de gestion du PNUE
UNEP, 1983a	Plan d'action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Rapports sur les mers régionales du PNUE et Etudes No.26
UNEP, 2010	Livre de l'année PNUE: Science nouvelle et Développement dans notre environnement en mutation
UNEP(DEC)/CAR IG.24/CRP.9 Rev.1	Lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement des Centres d'activités régionaux et Réseaux d'activités régionaux pour la Convention de Cartagena
SIDA, 2009	Synthèse sur le soutien suédois au Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2004-2008)

UNEP CAR/RCU, 2009

Rapport final sur l'Accord entre le gouvernement de la Suède et le PNUE sur le soutien à l'initiative « de l'eau blanche à l'eau bleue » (WW2BW) dans la région des Caraïbes

UNEP, 2009

Livre source sur le changement climatique: Cadre pour les politiques et incitations à l'adoption de meilleures pratiques agricoles en tant que mesures pour l'adaptation au changement climatique (en espagnol uniquement)

UNEP IDB, 2010

Tester un prototype de fonds régional caribéen pour la gestion des eaux usées (CReW), Document de projet intégral (FEM) –sous réserve de l'approbation du FEM

UNEP et Essig K, 2010

Projet de document: centre caribéen de formation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions marines accidentelles (CATREC)

**ANNEXE VI: LISTE DES PARTICIPANTS**



**LISTE DES PARTICIPANTS**

<i>Participants / Participants / Participantes</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
<b>ANTIGUA AND BARBUDA</b>			
Lionel Michael	Chief Health Inspector	Ministry of Health, Central Board of Health	Tel. 268 462-2936 Cell: 268-764-1492 Fax: 268 460-5992 <a href="mailto:zelmichael@hotmail.com">zelmichael@hotmail.com</a> / <a href="mailto:cbh_chi@yahoo.com">cbh_chi@yahoo.com</a>
<b>BAHAMAS</b>			
Maurice Isaacs	Veterinary Officer	Ministry of Agriculture and Marine Resources Levy Building East Bay Street, New Providence PO Box N3028	Tel. 242 341-1141 Fax: 242 325-3960 E-mail: <a href="mailto:free4theresa@yahoo.com">free4theresa@yahoo.com</a>
Lorraine F. Cox	Engineer	The Bahamas Environment Science & Technology (BEST) Commission Dockendale House; énd Floor West Bay St. PO Box N7132 Nassau, The Bahamas	Tel: 242 397-5509 Fax: 242 326-3509 <a href="mailto:lorainecox@bahamas.gov.bs">lorainecox@bahamas.gov.bs</a> <a href="mailto:lorainefcox@yahoo.com">lorainefcox@yahoo.com</a>
<b>BARBADOS</b>			
Anthony Headley	Deputy Director	Environmental Protection Department Ministry of the Environment Water Resources and Drainage L.V. Hardcourt Lewis Bld. Dalkeith St. Michael	Tel: 246 310 3600 Fax: 246 228 7103 <a href="mailto:enveng@caribsurf.com">enveng@caribsurf.com</a> <a href="mailto:aheadley@epd.gov.bb">aheadley@epd.gov.bb</a>
Kim Downes-Agard	Environmental Officer	Natural Heritage Department No 1 Sturges, St. Thomas	Tel: 246 438 7761/2 Fax: 246 438 7767 <a href="mailto:heritage@barbados.gov.bb">heritage@barbados.gov.bb</a>
<b>BELIZE</b>			
Jeavon Hulse	Senior Environmental Officer	Department of the Environment 10 / 12 Ambergris Avenue Belmopan City, Belize	Tel: 501 822 2816; 822 2542 Fax: 501 822 2862 <a href="mailto:envirodept@btl.net">envirodept@btl.net</a> ; <a href="mailto:doe.seo@mnrei.gov.bz">doe.seo@mnrei.gov.bz</a>
<b>BRITISH VIRGIN ISLANDS</b>			
Mervin Hastings	Marine Biologist	Conservation and Fisheries Department Ministry of Natural Resources and Labour Government of the British Virgin Islands P.O. Box 3323, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, VGI 110	Tel:284-494-5681 or 284-494-3429 Cell: 284-468-9678 Fax: 284-494-2670 <a href="mailto:Mhastings@gov.vg">Mhastings@gov.vg</a>
Bertrand Lettsome	Chief Conservation & Fisheries Officer	Conservation and Fisheries Department Ministry of Natural Resources and Labour Government of the British Virgin Islands P.O. Box 3323, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, VGI 110	Tel: 284 494-3429 Cell: 284 499-1186 Fax: 248 494 2670 <a href="mailto:Blettsome@gov.vg">Blettsome@gov.vg</a> <a href="mailto:bblettsome@hotmail.com">bblettsome@hotmail.com</a>



Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>COLOMBIA</b>			
Raul Arturo Ricón Ardilla	First Secretary	Embassy of Colombia 53 Knutsford Boulevard Victoria Mutual Building, 4 <sup>th</sup> Floor Kingston 5	Tel: 876 929-1701 / 754-2122 Cell: 876 406-3683 Fax: 876 968-0577 <a href="mailto:cultural@cwjamaica.com">cultural@cwjamaica.com</a>
<b>COSTA RICA</b>			
Maria Guzmán Ortiz	Directora de Calidad Ambiental	Ministerio del Ambiente, Energía y Telecomunicaciones Apdo Postal 10 104-1000 San José	Tel: 506 2257 1839 / 2233 0270 Fax: 506 2258 2820 <a href="mailto:mguzman@mيناet.go.cr">mguzman@mيناet.go.cr</a>
<b>CUBA</b>			
Enrique Moret Hernandez	Vicedirector	Dirección de Cooperación Internacional/ Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente	Tel: 537 866 0606 Fax: 537 866 8054 <a href="mailto:emoret@citma.cu">emoret@citma.cu</a>
<b>DOMINICA</b>			
Harold Guiste	Senior Fisheries Officer	Ministry of the Environment, Natural Resources , Physical Planning & Fisheries Government Headquarters Kennedy Avenue Roseau, Dominica	Tel/Fax: 767 448-0140 <a href="mailto:fisheriesdivision@cwdom.dm">fisheriesdivision@cwdom.dm</a>
Kenneth Melchoir Darroux	Minister	Ministry of Environment Natural Resources, Physical Planning and Fisheries Roseau, Dominica	Tel:1767-266-3544 1767-275-3591 Fax: 440-77161 <a href="mailto:darrouxkm@dominica.gov.dm">darrouxkm@dominica.gov.dm</a>
<b>DOMINICAN REPUBLIC</b>			
Ydalia Acevedo	Viceministra de Recursos Costeros y Marinos	Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales Av. John F. Kennedy Edif. Ministerio Agricultura 1a Planta Santo Domingo	Tel: 809 547-2585 Cell : 809 501-2692 <a href="mailto:costeros.marinosa@ambiente.gov.do">costeros.marinosa@ambiente.gov.do</a> <a href="mailto:ydalia.acevedo@ambiente.gov.do">ydalia.acevedo@ambiente.gov.do</a>
<b>FRANCE</b>			
Laurent Caplat	Charge de Mission Mers Régionales	DAEI/SCCDD/BBM Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer Tour Pascal A-6 Place des Degrés-92 055 La Défense cedex	Tel: 00-33(1)4081-7613 Fax: 00-33(1)4081-1610 <a href="mailto:Laurent.caplat@developpementdurable.gouv.fr">Laurent.caplat@developpementdurable.gouv.fr</a>
Fanny Lendi Ramirez	Coordination Internationale et communautaire-Biodiversité DGALN/DEB (Point focal SPAW)	Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer Arche sud-92055 La Défense cedex	<a href="mailto:Fanny.lendi-ramirez@developpementdurable.gouv.fr">Fanny.lendi-ramirez@developpementdurable.gouv.fr</a> Tel: 33(1)4081-3717 Fax: 33(1)4081-7719

Laurent Caplat	Charge de Mission Mers Régionales	DAEI/SCCDD/BBM Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer Tour Pascal A-6 Place des Degrés-92 055 La Défense cedex	Tel: 00-33(1)4081-7613 Fax: 00-33(1)4081-1610 <a href="mailto:Laurent.caplat@developpementdurable.gouv.fr">Laurent.caplat@developpementdurable.gouv.fr</a>
Ferdy Louisy	Vice-Président du Conseil General de Guadeloupe	Vice-président de l'Agence des Aires marine protégées Président du Parc National de Guadeloupe	Tel. 590 690 351 770 <a href="mailto:Ferdy.louisy@guadeloupe-parcnational.fr">Ferdy.louisy@guadeloupe-parcnational.fr</a>
Denis Girou	Directeur	Parc National de Guadeloupe Monteran, 97120 St. Claude Guadeloupe FWI	Tel. 590 690 837 880 / 590 590-808-600 <a href="mailto:denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr">denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr</a>



Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
Jerome Blanchet	Chargé de mission biodiversité Direction régionale de l'environnement	DIREN Guadeloupe	Tel. 590 590 999 992 <a href="mailto:jp.blanchet@developpement-durable.gouv.fr">Jerome- jp.blanchet@developpement- durable.gouv.fr</a>

#### GRENADA

Paul E. Phillips	Senior Environmental Officer	Ministry of Environment, Foreign Trade and Export Development	Tel: 473-440-2101 Fax: 473-440-0775 <a href="mailto:paul.phillip@gmail.com">paul.phillip@gmail.com</a> <a href="mailto:tradegrenada@gmail.com">/tradegrenada@gmail.com</a>
------------------	------------------------------	---	---

#### GUYANA

Geeta Singh	Director, Environmental Management Division	Environmental Protection Agency Ganges Street Sophia, Georgetown	<a href="mailto:geeta.singh.d@gmail.com">geeta.singh.d@gmail.com</a> Tel. 592 225 0506 Fax: 592 225-5481
-------------	---	--	--

#### JAMAICA

Leonie Barnaby	Senior Director	Environmental Protection and Conservation Division Office of the Prime Minister 2 King Street 16a Half Way Tree Road Kingston 5	Tel. 876-967-1100/0306/929-2792/920 9117 Fax: 876-967-1561/922-8862 E-mail: <a href="mailto:emdml@yahoo.com">emdml@yahoo.com</a>
Anthony McKenzie	Manager, Strategic Planning and Policy	National Environment Protection Agency (NEPA) 10 Caledonia Avenue Kingston 10	Tel. 876 754-7540 Fax: 876 754-7595 <a href="mailto:amckenzie@nepa.gov.jm">amckenzie@nepa.gov.jm</a>

#### MEXICO

Maria Antonieta Ricoy Polidura	Subdirectora para la Agenda Azul	Dirección General Adjunta de Acuerdos Ambientales Multilaterales Blvd. Adolfo Ruiz Cortinez #4209 Jardines en la Montaña, CP 14210 Del Tlalpan, Mexico DF	Tel. 52 5628-0600 ext 12216 Fax: 52 5628-0654 Cell: 44 55 5403-0292 <a href="mailto:antonieta.ricoy@semarnat.gob.mx">antonieta.ricoy@semarnat.gob.mx</a>
--------------------------------	----------------------------------	--	---

#### NETHERLANDS ANTILLES

Paul C. Hoetjes	Senior Policy Advisor	Ministry of Public Health and Social Development Department of Environment and Nature (MINA) Directorate of Public Health of the Netherlands Antilles Schouwburgweg Willemstad Curacao	Tel: 599 9 466 93 07 Fax: 599 9 461 02 54/461-0254 <a href="mailto:paul@mina.vomil.an">paul@mina.vomil.an</a>
Darryllin van der Veen	Senior Legal Advisor	Ministry of General and Foreign Relations of the Netherlands Antilles Directorate of Foreign Relations of the Netherlands Antilles	Tel. 599 9 461 39 33 Fax: 599 9 461 71 23 <a href="mailto:darryllin.vanderveen@gov.an">darryllin.vanderveen@gov.an</a>

**ST LUCIA**

Laverne Walker	Sustainable Development & Environment Officer	Ministry of Physical Development and the Environment Graham Administrative Building Waterfront Building Castries	Tel: 758- 451-8746/468-5808/468-4438 Fax: 758-451-9706/456-4457 <a href="mailto:Lwalker2006@gmail.com">Lwalker2006@gmail.com</a>
----------------	--	--	--

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>TRINIDAD &amp; TOBAGO</b>			
Julius Smith	Environmental Biologist	Environmental Policy And Planning Division Ministry of Housing and the Environment 76, Henry Street Port of Spain	Tel:868-623-7501 Fax:868-625-5877 <a href="mailto:Julius.smith@phe.gov.tt">Julius.smith@phe.gov.tt</a>
<b>TURKS &amp; CAICOS</b>			
Mary Harvey	Permanent Secretary	Ministry of Environment and District Administration Government Compound Pond Street Grand Turk Turks and Caicos Islands	Tel: 649 946-2801 Fax: 649 946-1366 <a href="mailto:minnaturalresources@gov.tc">minnaturalresources@gov.tc</a> <a href="mailto:mharvey@gov.tc">mharvey@gov.tc</a>
<b>SURINAM</b>			
Nataly Plet	Environmental Policy Officer	Environment Department Ministry of Labour Technology Development & Environment Prins Hendrik Straat 17	Tel: 597 420-960 / 597 474-001 Fax: 597 475-574 <a href="mailto:milieu_atm@yahoo.com">milieu_atm@yahoo.com</a> <a href="mailto:nataly_plet@yahoo.com">nataly_plet@yahoo.com</a>
<b>USA</b>			
Sherry Zalika Sykes	Foreign Affairs Officer	Foreign Affairs Officer US Department of State Office of Ocean and Polar Affairs Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs Department of State 2201 C Street NW Washington DC 20520	Tel: 202 647 3879 x221 Fax: 202 647 4353 <a href="mailto:sykessz@state.gov">sykessz@state.gov</a>
Elizabeth S. McLanahan	Acting Deputy Director	U.S. Department of Commerce National Oceanic And Atmospheric Administration International Foreign Affairs Office 14 <sup>th</sup> & Constitution Avenue, NW Room 6224 Washington DC 20320	Tel: 202 482 5140 Fax: 202 482 4307
Nancy K. Daves		U.S. Department of Commerce National Oceanic and Atmospheric Administration Office of International Affairs Capacity Building Coordinator NOAA Fisheries	Tel: 301 – 713-9090 ext. 118 301-518-5234 <a href="mailto:nancy.daves@noaa.gov">nancy.daves@noaa.gov</a>
Annie Hillary	International Affairs Program Officer	U.S. Department of Commerce National Oceanic And Atmospheric Administration National Ocean Service International Program Office 1315 East—West Hwy, N/IP Silver Spring, MD 20910	Tel: 301 713 3078 Fax: 301 713 4263 <a href="mailto:annie.hillary@noaa.gov">annie.hillary@noaa.gov</a>

Sherry Zalika Sykes	Foreign Affairs Officer	Foreign Affairs Officer US Department of State Office of Ocean and Polar Affairs Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs Department of State 2201 C Street NW Washington DC 20520	Tel: 202 647 3879 x221 Fax: 202 647 4353 <a href="mailto:sykessz@state.gov">sykessz@state.gov</a>
Sasha Koo-Oshima	Senior Advisor	U.S. Environmental Protection Agency Office of International & Tribal Affairs Global Affairs and policy 1200 Pennsylvania Ave., NW 2660R Washington DC 20460 USA	Tel: 202 564 4947 Fax: 202 565 2411 <a href="mailto:koo-oshima.sasha@epa.gov">koo-oshima.sasha@epa.gov</a>

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
Oliver Lewis	Attorney-Adviser	Office of the Legal Adviser Department of State 2201 C Street NW Washington DC 20520	Tel: 202 647 1698 Fax: 202 736 7620 <a href="mailto:lewisom@state.gov">lewisom@state.gov</a>
Steve Morrison	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic and Atmosphere Administration National Ocean Service International Program Office 1315 East-West hwy, N/IP Silver Spring , MD 20910	Tel. 301-713-3078 ext. 216 Fax: 301 713-4263 <a href="mailto:steve.morrison@noaa.gov">steve.morrison@noaa.gov</a>

**OBSERVERS  
UNITED NATIONS/SPECIALIZED AGENCIES/INTERGOVERNMENTAL AND  
NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>ANIMAL WELFARE INSTITUTE</b>			
Susan Millward	Executive Director	Animal Welfare Institute	Tel: 202 446 2123 Fax: 202-446-2131 Email: <a href="mailto:susan@awionline.org">susan@awionline.org</a>
<b>THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN</b>			
Brian Boom	Director	Caribbean Biodiversity Program New York Botanical Garden Bronx, NY 10458 USA	Tel. 718-817-8708 / 718-220-1029 E-mail: <a href="mailto:bboom@nybg.org">bboom@nybg.org</a>
<b>CONSERVATION INTERNATIONAL</b>			
Carlos Manuel Rodriguez	Vicepresidente de Políticas para la Conservación	Centro de Políticas para la Conservación Apdo. Postal 2365-2050 San Pedro de Montes de Oca Costa Rica	Tel. 506 2253-0500 ext. 111 Cell: 506 8862-9367 <a href="mailto:cmrodriguez@conservation.org">cmrodriguez@conservation.org</a> <a href="http://www.conservation.org">www.conservation.org</a>
<b>DEFENDERS OF WILDLIFE</b>			
Alejandra Goyenechea	Defenders of Wildlife	International Counsel 1130 17 <sup>th</sup> Street, NW Washington, DC, 20011	Tel:202-772-3268 Fax:202-682-1331 <a href="mailto:agoyenechea@defenders.org">agoyenechea@defenders.org</a>
<b>EASTERN CARIBBEAN COALITION FOR ENVIRONMENTAL AWARENESS (ECCEA)</b>			
Lesley Sully	CEO	BP 4030 Terres Sainville 97254 Fort de France Cedex Martinique French West Indies	Tel./Fax: 596 656 725 <a href="mailto:ecceacaribbean@gmail.com">ecceacaribbean@gmail.com</a> <a href="mailto:lsully@orange.fr">lsully@orange.fr</a> URL: <a href="http://www.eccea.org">www.eccea.org</a>

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>GEF-CLME</b>			
Nestor J. Windervoxhel Lora	Regional Project Coordinator	Caribbean LME Project UNDP c/o IOCaribe IOC (UNESCO) Casa de Marques de Vadlehoyos Calle de la Factoría No. 36-57 Cartagena, Centro Histórico Colombia	Tel: 575-664-0914 Fax: 575-664-8882 <a href="mailto:nestorw@clmeproject.org">nestorw@clmeproject.org</a> <a href="mailto:nestorw@unops.org">nestorw@unops.org</a>
<b>IOC-UNESCO</b>			
Cesar Toro	Head of IOCaribe of IOC (UNESCO)	UNESCO Casa del Marques de Valdehoyos Cartagena Colombia	Tel: 57 5 664-0955 / 1-876 630-5317 Fax: 876 630-5325 <a href="mailto:c.toro@unesco.org">c.toro@unesco.org</a>
<b>RAMSAR SECRETARIAT</b>			
Maria Rivera	Senior Regional Advisor for the Americas	Rue Mauverney 28 CH – 1196 Gland Switzerland	Tel. 41 22 990 0175 Cell: 41 79 290-2623 Fax: 44 22 999-0169 E-mail: <a href="mailto:rivera@ramsar.org">rivera@ramsar.org</a>
<b>ROYAL CARIBBEAN CRUISES LTD.</b>			
Jamie Sweeting	Vice President Environmental Stewardship and Global Chief Environmental Officer	1080 Caribbean Way Miami, FL 33132-2096 USA	Tel. 305 539-6526 Fax: 305 982-2104 E-mail: <a href="mailto:jsweeting@rccl.com">jsweeting@rccl.com</a>
<b>SANDALS FOUNDATION</b>			
Heidi Clarke	Director of Programs	35 Half Way Tree Road Kingston 5 Jamaica	Tel. 876 501-5746 Cell: 876 549-5365 Fax: 876 968-6210 E-mail: <a href="mailto:Heidi.clarke@grp.sandals.com">Heidi.clarke@grp.sandals.com</a> URL: <a href="http://www.sandalsfoundation.org">www.sandalsfoundation.org</a>
<b>SEAWEB</b>			
Kristian Teleki	Vice President	Science Initiatives SeaWeb 32-36 Loman Street London SE1 OEH UK	Tel. 44 207 922-7925 Fax: 44 207-922-7706 Cell: 44 777 965-1242 <a href="mailto:kteleki@seaweb.org">kteleki@seaweb.org</a>
<b>SPAIN</b>			
Jose Luis Herranz Saez	Consejero	Embajada de Espana Consejería de Medio Ambiente, y Medio Rural y Marino Calle 32, Avs 0 y 1 Apdo 64-1007 San José, Costa Rica	Tel. 506 2222-9823 Fax: 506 2222-9733 Cell: 506 8853-0204 E-mail: <a href="mailto:mapaes@racsa.co.cr">mapaes@racsa.co.cr</a>

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>THE NATURE CONSERVANCY</b>			
Phillip Kramer	Director of Caribbean Program	The Nature Conservancy P.O. Box 420237 Sugarloaf Key, FL 33092	Tel. Fax: <a href="mailto:pkramer@tnc.org">pkramer@tnc.org</a>
<b>UNEP-DGEF</b>			
Kristin McLaughlin		United Nations Environment Programme, Division of Global Environment Facility (GEF) Coordination, Washington office, USA 900 17 <sup>th</sup> Street, NW Suite 506, Washington DC 20006	Tel:202-9741-312 Fax:202-223-2004 <a href="mailto:Kristin.mclaughlin@unep.org">Kristin.mclaughlin@unep.org</a>
<b>UNEP-SAICM</b>			
Jillian Guthrie	SAICM Regional Focal Point for Latin America and the Caribbean	Environmental Management Division Office of the Prime Minister 16a Half Way Tree Road Kingston 5	Te. 876 960-5633 Fax: 920-7267 E-mail: <a href="mailto:emdmohe@yahoo.com">emdmohe@yahoo.com</a>
<b>UNIVERSIDAD NACIONAL AUTONOMA DE MEXICO</b>			
Roberto Iglesias Prieto	Profesor, Biología Marina Jefe de Departamento	UNAM Apdo Postal 1152 Cancun, Quintana Roo 77500	Tel. 52 998 8710219 Fax: 52 998 8710138 <a href="mailto:iglesias@cmarl.unam.mx">iglesias@cmarl.unam.mx</a>
<b>UWI CERMES</b>			
Leonard Nurse	Senior Lecturer	UWI CERMES Faculty of Pure and Applied Sciences Cave Hill Barbados	Tel. 246-417-4344/4316 Fax 246-424-4204 <a href="mailto:Leonard.nurse@cavehill.uwi.e">Leonard.nurse@cavehill.uwi.e</a>

**SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME**  
**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME**  
**CARIBBEAN REGIONAL COORDINATING UNIT (UNEP-CAR/RCU)**  
14-20 PORT ROYAL STREET  
Tel. (876) 922-9267 / Fax: 876 922-9292

<b>Participants / Participants / Participantes</b>	<b>Title / Titre / Título</b>	<b>Tel. / Fax / E-mail</b>
Nelson Andrade Colmenares	Coordinator	<a href="mailto:nac@cep.unep.org">nac@cep.unep.org</a>
Alessandra Vanzella-Khoury	SPAW Programme Officer	<a href="mailto:avk@cep.unep.org">avk@cep.unep.org</a>
Christopher Corbin	AMEP Programme Officer	<a href="mailto:cjc@cep.unep.org">cjc@cep.unep.org</a>
Theresa Cieux	CETA Programme Officer	<a href="mailto:tkc@cep.unep.org">tkc@cep.unep.org</a>
Nadia-Deen Ferguson	Assistant Programme Officer	<a href="mailto:ndf@cep.unep.org">ndf@cep.unep.org</a>
Lesma Levy	Administrative Assistant	<a href="mailto:ll@cep.unep.org">ll@cep.unep.org</a>
Coral Fernandez	Senior Secretary	<a href="mailto:cf@cep.unep.org">cf@cep.unep.org</a>
Corinne Allen	Administrative Assistant (Finance)	<a href="mailto:ca@cep.unep.org">ca@cep.unep.org</a>
Nadine Chambers-Goss		<a href="mailto:nc@cep.unep.org">nc@cep.unep.org</a>
Orville Gray	CLME Project Officer	<a href="mailto:ocg@cep.unep.org">ocg@cep.unep.org</a>
Christine O'Sullivan	SPAW Assistant	<a href="mailto:co@cep.unep.org">co@cep.unep.org</a>

<b>Participants / Participants / Participantes</b>	<b>Title / Titre / Título</b>	<b>Address / Adresse / Dirección</b>	<b>Tel./Fax/E-mail /Website</b>
--	-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------

**UNEP-NAIROBI**

Didier Salzmann	Fund Management Officer	Division of Environmental Policy Implementation United Nations Environment Programme P.O. Box 30552 (00100) Nairobi, Kenya	Tel: +254 20 762 57 25 Fax: +254 20 762 42 49 Email: <a href="mailto:Didier.salzmann@unep.org">Didier.salzmann@unep.org</a>
-----------------	-------------------------	--	--

**GEF-IWCAM**

Vincent Sweeney	Regional Project Coordinator	GEF-IWCAM Project c/o CEHI P.O. Box 1111, The Morne Castries, Saint Lucia	Tel. 758 452-3501 Fax: 758 453-2721 <a href="mailto:vincent.sweeney@unep.org">vincent.sweeney@unep.org</a>
-----------------	------------------------------	--	--

**GEF-REPCar**

Alexandre Cooman	Project Manager	GEF Reducing Pesticide Runoff to the Caribbean Sea (REPCar) Project UNEP-CAR/RCU 14-20 Port Royal Street Kingston, Jamaica	Tel. 876 922-9267 Fax: 876 922-9292 E-mail: <a href="mailto:ac@cep.unep.org">ac@cep.unep.org</a>
Donna Henry-Hernández	Administrative Assistant	GEF Reducing Pesticide Runoff to the Caribbean Sea (REPCar) Project UNEP-CAR/RCU 14-20 Port Royal Street Kingston, Jamaica	Tel. 876 922-9267 Fax: 876 922-9292 E-mail: <a href="mailto:dhh@cep.unep.org">dhh@cep.unep.org</a>



**RAC-IMA**

Patricia Barclay-Tobitt	Chief Information Officer	Institute of Marine Affairs Hilltop Lane, Chaguaramas P.O. Box 3160, Carenage	Tel. 868 634-4291/4 ext. 419 Fax: 868 634-2479 E-mail: <a href="mailto:ptobitt@ima.gov.tt">ptobitt@ima.gov.tt</a> URL: <a href="http://www.ima.gov.tt">www.ima.gov.tt</a>
-------------------------	---------------------------	---	--

Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
---	------------------------	-------------------------------	--------------------------

**RAC/REMPEITC**

Thomas Smith	Director	RAC/REMPEITC-Carib Seru Mahuma z/n Aviation Building Curacao, Netherlands Antilles	Tel: 005999-8683409 005999-8684996 <a href="mailto:carla@cep.unep.org">carla@cep.unep.org</a>
--------------	----------	---	---

**SPAW/RAC, GUADELOUPE**

Helen Souan	Directeur	SPAW/RAC Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel:0590-590-801-1499 Fax:0590-590-800-546 <a href="mailto:helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>
Frank Gourdin	Project Coordinator	SPAW/RAC Cité Guillard Rue des bougainvilliers 97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel: 0590-590-801-1499 Fax:0590-590-800-546 <a href="mailto:franck.gourdin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">franck.gourdin.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>



## ANNEXE VII: PANEL SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

### ***“Biodiversity: Providing Economic Value in the Wider Caribbean through Ecosystem Services”.***

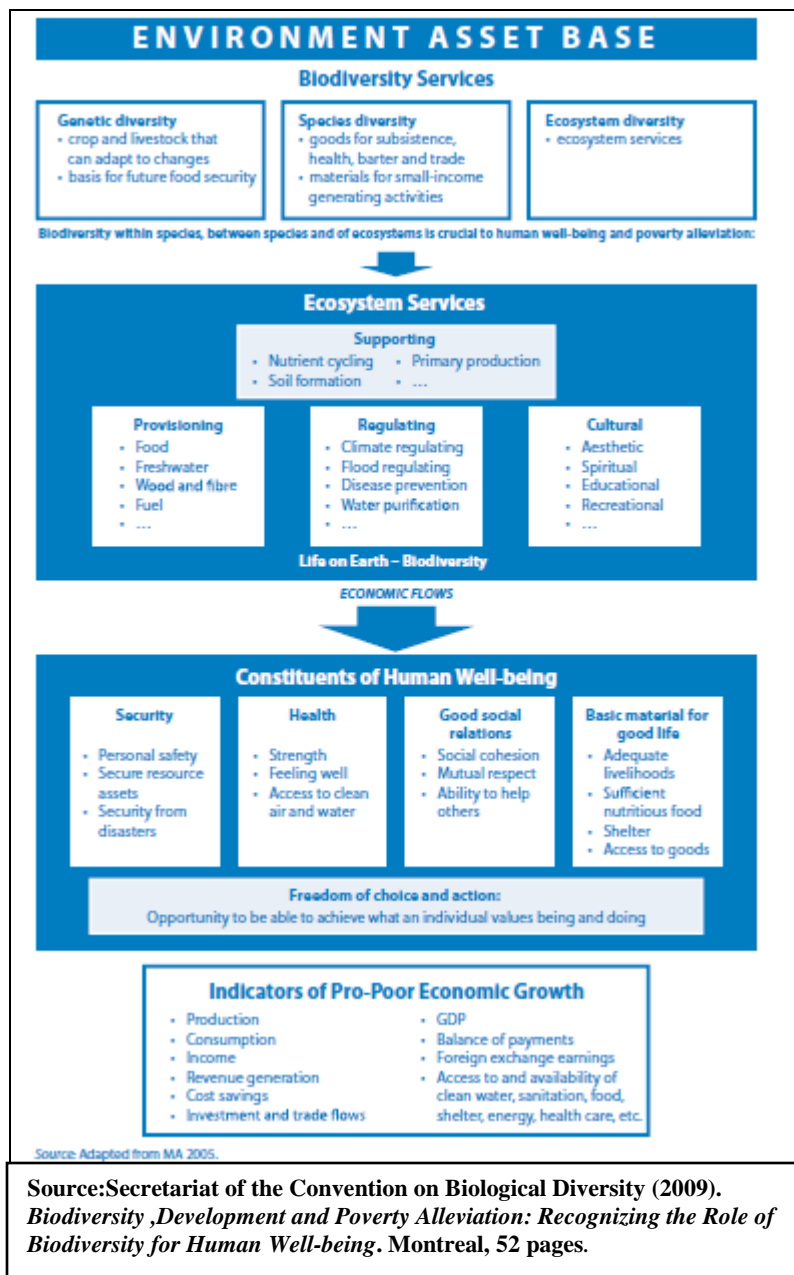
#### **Introduction**

On 7 October 2010, as part of the 14<sup>th</sup> Intergovernmental Meeting on the Action Plan for the Caribbean Environment Programme, held in Montego Bay, Jamaica and in celebration of the designation of 2010 as the International Year of Biodiversity, the Caribbean Environment Programme hosted a one-day panel discussion titled *“Biodiversity: Providing Economic Value in the Wider Caribbean through Ecosystem Services”*.

Biodiversity loss continues to occur at high rates, threatening the capacity of the globe to maintain its functions and undermining development that is sustainable. For this reason, the United Nations General Assembly declared 2010 as the International Year of Biodiversity. The year coincides with the target adopted by governments in 2002 to achieve, by 2010, significant reduction in the current rate of loss of biodiversity ([www.cbd.int](http://www.cbd.int)).

Biodiversity ecosystem services contribute substantially to economic development and human wellbeing. The annual global market value of the most critical service to humanity, food, is by itself valued at \$980 billion. Climate change and related carbon dioxide emissions represent further challenges as with a rapidly changing environments come fundamental changes to biodiversity resources and related services.

Despite the need to improve appreciation of the importance of ecosystem integrity, it is clear that the tourism industry can contribute to the conservation of resources and biodiversity that are assets for development and poverty alleviation. Tourism presents itself as an important vehicle to demonstrate the economic value of ecosystems, given that its long-term sustainability as an engine for growth depends on the industry's ability to recognize the need to significantly reduce its footprint.



## Goals

The main objectives for convening the panel was to: (i) discuss current threats to marine and terrestrial ecosystems throughout the Wider Caribbean region (ii) determine ways to assess the value of these ecosystems and their biodiversity and (iii) establish how important economic sectors such as fisheries and tourism – an industry heavily dependent on these resources in the region- can serve as a platform to foster their protection and maintenance of their ability to provide valuable goods and services.

## Participants

The panel was opened by Ms. Alessandra Vanzella-Khouri on behalf of the Caribbean Environment Programme and it was chaired by Mr. Vincent Sweeney, Regional Project Coordinator of the Global Environment Facility / United Nations Environment Programme project “Integrating Watershed and Coastal Areas Management in the Caribbean” currently under implementation by the Caribbean Environment Programme.

Invited participants represented a broad cross-section of experts and organizations from and outside the Caribbean which included the private sector, non-government organizations and academic institutions.

The invited panellists and topics selected for presentation and subsequent debate were equally representative of the key issues surrounding biodiversity and economic assessment of their value were:

Mr. Carlos Manuel Rodriguez, Vice President of Conservation Policy, Conservation International, USA (keynote speaker).

Ms. Heidi Clarke , Director of Programs, Sandals Foundation, Jamaica.

Dr. Roberto Iglesias-Prieto, Head of the Reef Systems Unit at Puerto Morelos, the Instituto de Ciencias del Mar y Limnología, Universidad Nacional Autónoma de México.

Mr. Jamie Sweeting, Vice President of Environmental Stewardship and Global Chief Environmental Office, Royal Caribbean Cruises Ltd., USA and

Mr. Kristian Teleki , Vice-President for Science Initiatives, SeaWeb, USA

The presentations made by the panelists examined and demonstrated the value of biodiversity in the Wider Caribbean as it relates to the role of the ecosystem services provided, and the existing and potential economic benefits derived from preserving, and reducing the loss of marine and terrestrial biodiversity within the region. Their contributions placed particular emphasis on the extensive economic benefits derived from, and the importance of, coral reefs, fisheries, tourism and the incentives for sustained economic growth and poverty alleviation for which the payment for ecosystem services may offer within the Wider Caribbean and globally.

**WHAT IS THIS ?**

- A water factory
- A flood control mechanism
- A food production plant
- A pollinator system
- A fish production facility
- More than resources;

It's Systems

Not just bugs and plants;

It's Services

**Services provided by ecosystems. Taken from the presentation by Mr. C.M. Rodriguez from Conservation International.**

**Speakers and Their Organizations**

Carlos Manuel Rodriguez, the panel's keynote speaker, once served as Costa Rica's Environment and Energy minister and is currently Vice President of Conservation Policy at Conservation International. He was instrumental in establishing a multinational marine park and in international efforts to eliminate bottom trawling and other unsustainable fishing practices in Costa Rica. He is currently promoting the development and implementation of Environmental Services Payment Programmes in Central America and Asia.

Vincent Sweeney, the panel moderator, is UNEP's regional coordinator for the Project "Integrating Watershed and Coastal Areas Management in the Caribbean", a multi-island project funded by the Global Environment Facility. He has also served as Executive Director of the Caribbean Environmental Health Institute, in St. Lucia.

Heidi Clarke is Director of Programs at the Sandals Foundation, the philanthropic arm of Sandals Resorts International based in Jamaica. Her responsibilities include managing environmental, education and community-based projects as well as developing and maintaining relationships with non-profit organizations, corporate partners and volunteers throughout the Caribbean.

Roberto Iglesias-Prieto is Chair of the Reef Systems Unit at the Instituto de Ciencias del Mar y Limnologia at the Universidad Nacional Autónoma de México. His studies currently focus on the cellular mechanisms responsible for coral bleaching, and the impact thermal stress and ocean acidification has on coral reefs. He is also a member of the Coral Reef Targeted Research Program an international coral reef initiative that provides sound scientific information to improve coral reef management.

Jamie Sweeting is Vice President of Environmental Stewardship and Global Chief Environmental Officer for Royal Caribbean Cruises Ltd. He is responsible for establishing the cruise line's long-term environmental strategy and ensuring their responsible corporate performance worldwide.

Kristian Teleki is Vice President for Science Initiatives at SeaWeb, an international communications and science non-profit organization with offices worldwide. He works to highlight feasible, science-based solutions to threats facing marine ecosystems, particularly the global decline of fish stocks and its impact on the overall integrity of the marine environment.

### **The Value of Biodiversity and Ecosystems**

*The Environmental Services Payment Programme: A success story of sustainable development in Costa Rica .by Mr. Carlos Manuel Rodriguez, Conservation International*

To set the tone for discussions by the Panel, a key note presentation on Costa Rica, a country recognized by the success it has had in embracing sustainable development as a national goal, was used to illustrate a national level approach in implementing an Environmental Services Payment Programme (ESPP), using forests and the services they contribute by providing water and carbon sequestration.

## Economic Benefit of National Parks to the Local Economy- 2002

Total: \$834,600.000

- Tourism (87,48%):
- Hydroenergy (10,45%):
- Conservation Funds (1,10%)
- Others (0,97%):

**Economic benefits to Costa Rica associated with National Parks. From the presentation by Mr. C.M. Rodriguez from Conservation International.**

In essence, payment for environmental services is a mechanism implemented to pay land owners for the services provided to the society such as the protection of biodiversity and water resources for different uses; the mitigation of greenhouse effect gases and carbon fixation and the maintenance of landscapes and scenic beauty. The combination of public policies and the payment for environmental services has proven to be successful in controlling deforestation and promoting forest restoration. As a result, forest coverage in Costa Rica has increased from 21% in 1987 to 51% in 2005, with an equivalent growth in GDP/pc of US\$ 3,574.19 in 1986 to US\$8,710.00 in 2005. The annual economic benefit of national parks in Costa Rica and the services they provide has been valued at US\$834 million which is a 5.5% contribution to its GDP.

The EPPS has resulted in significant national benefits to Costa Rica including:

- (i) income generation to the rural poor
- (ii) improvement of watersheds
- (iii) contribution to carbon sequestration
- (iv) conservation of biodiversity
- (v) other indirect benefits such as improved public health and human well being.

### The Value of Coral Reefs

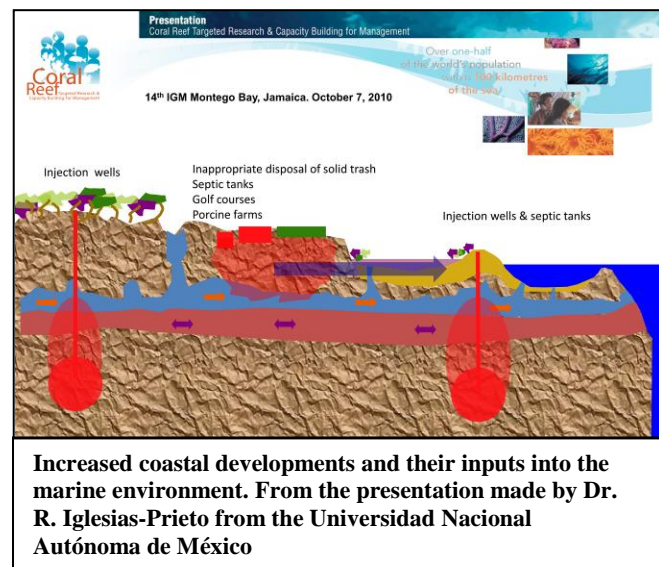
*Perspectives of services contributed to communities, the private sector, member states, and to the integrity of the marine environment by Dr. Roberto Iglesias-Prieto, Reef Systems Unit, Instituto de Ciencias del Mar y Limnología, Universidad Nacional Autónoma de México.*

More than half of the world's population living within 100 kilometres of the sea, huge pressures are placed on the marine environment and their ecosystems. The expansion of tourism development within the Caribbean, the resulting impacts on existing infrastructure and a greater reliance on marine resources may also adversely affect these ecosystems and the services they provide.

As one of the major ecosystems in the Caribbean coral reefs provide goods and services with annual net economic value estimated at between US\$3.1 billion and US\$4.6 billion from fisheries, dive tourism and shoreline protection services.

However, almost two thirds of the Caribbean coral reefs are threatened by unsustainable coastal development, sedimentation, contamination by toxic substances, ocean acidification and overfishing.

Cancun, Mexico, is a rapidly growing city that has experienced a 20% increase in population in the last five years. Such growth coupled with rapid coastal development and increase in tourist industry which is growing by 19.4% per year has placed further strain on the near shore environment. Coral reefs provide the white sands which tourists seek yet changes to the water quality from land based sources of pollution affects the health of the reefs and the attractiveness of the beaches. Degraded ecosystems would severely affect the total value of these services provided by coral reefs with respect to tourism which in the Cancun area is currently estimated to be worth over US\$5.5 billion annually.



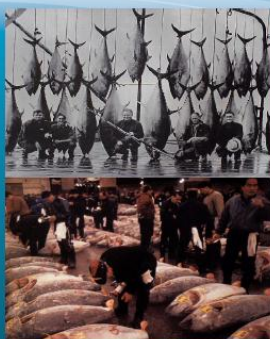
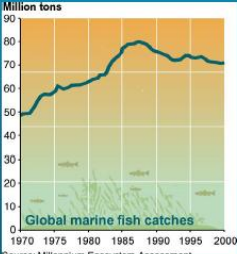
With addition of the reef related fishery and the role which a healthy coral reef plays in removing the energy from powerful waves and storm surges the value of these services rises exponentially. The reefs of Cancun had a remarkable effect in dramatically absorbing and reducing the power of the waves during the severe Hurricane Wilma (2005), and untold damage to the valuable coastal properties was prevented as a result.


### **The Value of Fishes**

*Fishing our Future? by Mr. Kristian Teleki, SeaWeb*

More than 3.5 billion people worldwide depend on the ocean for their primary source of food. In 11 years this could double. Fishing in the Caribbean, contributes to the economic development of these islands, generating more than 500,000 jobs directly and many more indirectly through related industries, resulting in approximately US\$1.6 billion in exports. Over the past ten years, the region's marine and coastal ecosystems alone have provided up to 30% of the world's total fish supply, responsible for 7% of total protein consumption in the Caribbean. Increasing fishing pressure in the Wider Caribbean region, combined with declines in overall catch (targeting smaller and smaller fish) and the targeting of species at lower trophic levels pressure indicate that this industry is in danger. The area of seafloor which is impacted by trawling or dredging is 150 times that of all the forest clear cut worldwide annually.

- 52% of 441 global fishery stocks are 'fully exploited'
- 17% are 'overexploited'
- 7% are 'depleted'
- 90% of all big fish are gone





**The exploitation of fish stocks over time. From the presentation of K. Teleki from SeaWeb**

### **The Value of Biodiversity for Tourism**

*Associated Costs and Contributions to the Caribbean by Heidi Clark, Sandals Foundation, Jamaica and Mr. Jamie Sweeting, Royal Caribbean Cruises, USA.*



Tourism in the Wider Caribbean, and globally, benefits greatly from the ecosystem services derived from the environment and their biodiversity. The tourism industry has major economic importance in this region. Testimony presented from the private sector companies that participated in the panel demonstrated how they benefit by investing in the conservation and protection of the ecosystems and related services. It was acknowledged, however, that further work needs to be done to address the environmental impacts associated with tourism, particularly with respect to raising environmental awareness and enhancing education programmes for their guests.

**Sandals FOUNDATION** Marine and Coastal preservation efforts

**Beach, Coastal and Reef Clean-Ups**

- **Reef Cleanups** quarterly by our dive team
- **Monthly**- water quality tests to assess our runoff and impact on reef
- **Coastal cleanup activities** and adoption of needy beaches such as Port Marie Beach where we pay locals to keep beach clean... 12 miles from our closest resort done solely for the purpose of marine protection
- **Reef Balls Project**- Partnered with Project Aware for Construction of two reefs- Turks & Caicos
- **Great Exuma**- Waste Water collected in Elizabeth harbour from moored boats.

**Description of some of the work being done by Sandals Foundation. Taken from the Sandals Foundation presentation**

Tourism's footprint can be significantly reduced by cleaner production and sustainable consumption patterns. If allied with the involvement of and capacity building opportunities for local communities, particularly embodying traditional lifestyles at the destination level, tourism development can directly benefit the people and communities who become stewards and custodians of biodiversity.

By providing development opportunities to local communities and stakeholders through sustainable tourism projects and initiatives which enhance their traditional knowledge and life style, the capacity to successfully manage a destination along with its biodiversity and natural assets is improved, multiplied and spread throughout a country.

## Conclusions

Services from healthy ecosystems may include the provision of food, water, fibers, housing materials, medicines, pollination, carbon storage, waste disposal, etc . Challenges identified in the path to growth that is sustainable point to shifting perspectives from the "products" that ecosystems generate to the "functions" they provide . Ecosystem services are often viewed as free and the environment as a luxury, not a necessity. Additionally, the costs of degradation are often not factored in economic analysis and short-term values are erroneously considered to outweigh long-term benefits. Furthermore, the costs of restoration and recovery are always higher than the costs of prevention and precautionary measures.

<b>MARKET FAILURES: GDP is a specialized tool</b>	
<b>Includes: activity</b>	<b>Excludes: Quality</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Net Exports</li><li>■ Consumption Expenditures</li><li>■ Government Expenditures</li><li>■ Built Capital</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Natural resource assets</li><li>■ Ecosystem Services</li><li>■ Social Capital</li><li>■ Democracy</li><li>■ Education</li><li>■ Planetary limits</li><li>■ Quality of life</li><li>■ Pollution</li></ul>
<b>Lessons learned indicate the need to address market failures. From the presentation by Mr. C.M. Rodriguez from Conservation International.</b>	

Lessons learned from the experiences of Costa Rica demonstrate that identifying the costs of degradation and ways of capturing values of environmental services, making links to economic sectors are important for the transfer of payment for such services, as well as emphasizing in very practical and pragmatic way that human well being is directly related to healthy ecosystems.

Strategies for paying for these services have been developed in order to encourage stakeholders to conserve and manage the environment better.. Although an economic value can be attached to the provision of these services it requires beneficiaries and other stakeholders to be engaged to ensure maintenance of pristine ecosystems. This maintenance and value not only provides valuable economic incentives and livelihood benefits, but also provides extra resources and opportunities to engage the public on the importance for conserving biodiversity.

In order to ensure the integrity of the ecosystems within a country and the services they provide, the private sector have a strong role to play as a key segment dependent on such services and partnerships with non-governmental and governmental organisations are crucial to safeguard their protection for long-term sustainability. It is critically important that there be continued conservation and management efforts in order to reduce impacts to coral reefs and maintain their role in offering ecosystem services. In addition to policy efforts, resilience science must be integrated into reef management and support given to local communities for reef restoration. Similarly, policy efforts need to be intensified for sound fisheries management in the region as demonstrated by the recent adoption of the Castries (St. Lucia) Declaration on Illegal, Unreported and Unregulated Fishing in August 2010

Payment for ecosystem services can result in significant national benefits including: income generation to the rural poor; improvement of watersheds; contribution to carbon sequestration; conservation of biodiversity, and other indirect benefits such as improved public health and human well-being.

Increasing the contribution of ESPP to poverty reduction will assist with the fulfillment of the Millennium Development Goals, with high level political commitment and with the international policy dialogue by promoting new financial mechanisms for sustainable development.

To this end, the continued need to assess the value of natural resources which are important to the economic growth of the Caribbean, such as coral reefs, marine mammals, sea turtles, fisheries and other environmental assets such as coastal forests, marine protected areas, beaches and water resources are crucial. Their close linkages to the Caribbean communities, socially, culturally and financially also need to be further exposed to the general public and decision-makers at large.

Information on the value of such ecosystems require, in addition to compilation and analysis of data, the development of an effective communication strategy to reach specific and target audiences. The goal would be to sensitize and inform constituencies as well as to promote the integration of ESPP and associated data into policy and strategic frameworks, existing programmes and projects at the country level.

In the age of a wide variety and powerful internet based tools and social networks, these could be used to this advantage. In this respect the private sector and civil society can play a significant role as agents of change and catalisers to entice new ways and means of achieving sustainability in the management and conservation of Caribbean biodiversity. Leveraging such partnerships and alliances, including financing regional institutions, will be equally key in generating multipliers and scaling up positive experiences and replicating successful cases throughout the region.

### **Follow-up by UNEP-CEP**

A briefing with major findings on the value of biodiversity, challenges and useful tools emanating from the conclusions of this Panel could be elaborated by UNEP-CEP, on an attractive and interactive format (as a video clip for example), as a starting point to begin further dialogue on the way forward by its member countries. Such a brief could be widely disseminated through the existing networks of UNEP-CEP focal points, partners from the private sector and local communities.



